



Assemblée générale

Distr. générale
9 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 143 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires
du financement des opérations de maintien
de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du budget*	10
A. Département des opérations de maintien de la paix	13
B. Département de l'appui aux missions	25
C. Département de la gestion	33
D. Bureau des services de contrôle interne	45
E. Cabinet du Secrétaire général.	49
F. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	51
G. Bureau de la déontologie	52
H. Bureau des affaires juridiques	54
I. Département de l'information	57
J. Département de la sûreté et de la sécurité.	59
K. Bureau des technologies de l'information et des communications	62
III. Activités du Service intégré de formation	66
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	67

* Des renseignements sur les produits prévus et ceux effectivement exécutés sont fournis dans un additif au présent rapport (A/65/610/Add.1).



Résumé

Le présent rapport et son additif rendent compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (exercice 2009/10).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Postes	183 688,8	186 484,0	(2 795,2)	(1,5)
Autres objets de dépense	138 858,6	131 991,8	6 866,8	4,9
Montant brut	322 547,4	318 475,8	4 071,6	1,3
Recettes provenant des contributions du personnel	27 486,9	28 276,4	(789,5)	(2,9)
Montant net	295 060,5	290 199,4	4 861,1	1,6

^a Comprend un montant de 294 030 900 dollars autorisé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/287 et des crédits de 28 516 500 dollars pour le progiciel de gestion intégré, ouverts par la résolution 64/243 de l'Assemblée.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Nombre moyen de postes occupés	Taux de vacance
			(pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	841	748	11,1
Agents des services généraux et des catégories apparentées	404	377	6,7

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

Sigles

AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie
BINUB	Bureau intégré des Nations Unies au Burundi
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
IPSAS (normes)	Normes comptables internationales pour le secteur public
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MANUI	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

I. Introduction

1. Dans sa résolution 63/287 sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (exercice 2009/10) des montants demandés au titre des postes et des autres objets de dépense. Les crédits alloués à l'informatique pour 2009/10 ne comprenaient pas le montant supplémentaire de 2 031 860 dollars nécessaire à la mise en place du Centre informatique secondaire, dont la création avait été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/269 et qui a été financé au moyen des ressources existantes. Dans sa résolution 64/243, l'Assemblée a approuvé des crédits d'un montant de 175 348 200 dollars pour le progiciel de gestion intégré pour l'exercice biennal 2010-2011, comprenant un montant de 114 065 900 dollars à inscrire au budget du compte d'appui, dont 28 516 500 dollars correspondant à l'exercice 2009/10.

2. Au paragraphe 37 de sa résolution 63/287, l'Assemblée a décidé de ne pas créer la structure proposée, reposant sur un système de centres régionaux, et décidé qu'à titre pilote, des centres d'investigation seraient établis à Nairobi, Vienne et New York pour la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012. Elle a aussi décidé de maintenir la présence d'enquêteurs résidents dans certaines opérations de maintien de la paix, en attendant de pouvoir examiner, durant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-cinquième session, le rapport préliminaire du Secrétaire général sur l'état d'avancement du projet pilote et un rapport détaillé devant lui être soumis en même temps que le budget du compte d'appui pour l'exercice 2012/13. Les incertitudes entourant la structure de la Division des enquêtes et la persistance de forts taux de vacance de postes rendent problématique l'exécution du mandat de la Division. Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) met actuellement en œuvre le projet pilote d'une durée de trois ans. Le rapport préliminaire du Secrétaire général sur l'état de son application sera soumis à l'Assemblée générale à la reprise de sa soixante-cinquième session.

3. Au paragraphe 28 de sa résolution 63/287, l'Assemblée générale a pris note du paragraphe 45 du rapport du Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires (A/63/841), et prié le Secrétaire général de donner, lorsqu'il justifierait à nouveau l'ensemble des postes demandés au titre du compte d'appui, en tenant compte des directives des organes délibérants, des informations et des données d'analyse sur les questions suivantes :

- a) L'organisme, l'entité, le département ou le bureau chef de file pour les grands domaines d'activité, et l'étendue de leurs attributions respectives;
- b) Une évaluation complète de l'évolution du compte d'appui;
- c) Les ressources humaines connexes financées par le budget ordinaire ou d'autres sources de financement, notamment d'autres départements du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les ressources des missions et, le cas échéant, les institutions spécialisées et les fonds et programmes;
- d) L'impact qu'auraient les ressources demandées sur la gestion administrative et financière des opérations de maintien de la paix;
- e) Toutes les fonctions autres que l'appui aux opérations de maintien de la paix couvertes par les ressources demandées;

f) L'impact des initiatives prises dans le domaine des technologies de l'information et des communications, notamment les améliorations des processus-métier, sur la productivité et le niveau des ressources demandées;

g) Les résultats des améliorations des processus-métier;

h) Les enseignements dégagés de l'expérience récente de la gestion du compte d'appui, et notamment la conversion en postes de postes précédemment financés au moyen des ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

4. Afin de faciliter l'examen par l'Assemblée générale des propositions relatives au budget du compte d'appui pour 2010/11 et de la nouvelle justification de l'ensemble des postes à imputer au compte d'appui, cette dernière a été présentée sous la forme de deux additifs au rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/697 et Add.1 et Add.2).

5. Le Secrétariat s'est efforcé de répondre aux demandes de l'Assemblée générale concernant la nouvelle justification de l'ensemble des postes imputés au compte d'appui. Conformément à la décision de l'Assemblée, le compte d'appui sert exclusivement à financer les ressources humaines et matérielles dont les services du Siège ont besoin pour appuyer les opérations de maintien de la paix. En conséquence, tous les postes nouveaux et existants imputés au compte d'appui sont examinés en fonction de l'évolution des besoins opérationnels, de la répartition de la charge de travail et des responsabilités et des fonctions effectivement assumées. Les demandes de création de postes sont justifiées par les facteurs ou les statistiques, réels et projetés, déterminant la charge de travail, et les demandes de création de postes au Siège sont accompagnées d'informations sur les moyens actuellement alloués à la tâche pour laquelle ces créations de poste sont demandées. Ainsi, l'Assemblée est en mesure de prendre en connaissance de cause des décisions sur les effectifs nécessaires au titre du compte d'appui. En instituant la nouvelle justification des postes, le Secrétariat a mis en place un fondement et un outil de référence pour la planification des ressources humaines nécessaires afin d'appuyer les opérations de maintien de la paix, planification qui a été poursuivie dans l'élaboration du budget pour 2011/12.

6. S'agissant de la demande de l'Assemblée générale concernant une évaluation complète de l'évolution du compte d'appui, il convient de rappeler que la conclusion de l'étude réalisée sur ce thème, dont les résultats avaient été présentés dans le budget du compte d'appui pour 2009/10 (A/63/767 et Corr.1), était que cette évolution était liée à la complexité croissante des mandats des opérations de maintien de la paix et à l'augmentation importante des effectifs déployés dans les missions. Un modèle d'analyse de régression était proposé dans cette étude pour déterminer un pourcentage d'augmentation ou de diminution des effectifs en fonction des changements intervenus dans les missions de maintien de la paix, dans trois domaines : a) capacités de base; b) volume d'échanges; c) ressources temporaires. Les mesures à prendre pour appliquer ce modèle étaient ensuite envisagées. Tout en prenant acte de la conclusion de l'étude, le Secrétariat est conscient du fait que les essais à réaliser et les mesures à prendre afin de pouvoir appliquer une formule précise servant à déterminer les effectifs à inscrire au compte d'appui en dépassaient le cadre. Ainsi, le budget du compte d'appui pour 2010/11 prévoyait des crédits d'un montant de 207 000 dollars pour mener une étude de

suivi, actuellement en cours, consacrée à la mise au point d'un modèle conceptuel permettant de déterminer les effectifs à inscrire au compte d'appui. Les principales conclusions de l'étude seront incorporées dans le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2011/12.

7. S'agissant de la demande relative à l'impact des initiatives prises dans le domaine des technologies et des communications, y compris les améliorations des processus-métier connexes, sur l'amélioration de la productivité et sur le niveau des ressources demandées, le Bureau des technologies de l'information et des communications a entrepris, en application de la section I de la résolution 63/262 de l'Assemblée générale, un inventaire complet des capacités informatiques et télématiques de tout le Secrétariat. Le rapport du Secrétaire général sur cette question a été soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session (A/65/491).

8. S'agissant de la demande de l'Assemblée générale relative aux résultats des améliorations des processus-métier, le Secrétariat a lancé un programme de renforcement des capacités dans ce domaine, fondé sur les méthodes Lean Six Sigma, afin de favoriser dans ses rangs une culture d'organisation axée sur l'amélioration continue des modalités de fonctionnement, tout en encourageant les fonctionnaires à prendre des responsabilités de premier plan dans l'exécution de projets d'amélioration.

9. La première phase de ce programme a été menée à bien à la mi-2009, avec 11 projets axés sur l'appui aux processus-métier du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, ainsi que du Département de la gestion. La deuxième phase du programme a débuté en juin 2009. Dans tous les projets, on a formé des fonctionnaires aux méthodes Lean Six Sigma, le but étant de tracer la voie vers des économies nées de l'efficience accrue des processus et du raccourcissement de leur cycle, ainsi que de la réduction du gaspillage et des activités faisant double emploi. Au cours de la deuxième phase, le Secrétariat a mené à bien 10 projets supplémentaires dans les domaines suivants : certification des congés de maladie (Département de la gestion et Bureau de la gestion des ressources humaines), établissement de rapports sur les effectifs des contingents (Département de l'appui aux missions, Bureau du Conseiller militaire et Service de la constitution des forces), administration du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance à la lutte antimines (Département des opérations de maintien de la paix et Service de la lutte antimines), demandes de services (Directeur général de l'informatique), approbation et publication de directives (Département des opérations de maintien de la paix et Groupe de la gestion de l'information), mise à niveau des systèmes financiers des missions (Département de l'appui aux missions et Division du budget et des finances des missions), concours nationaux de recrutement (Département de la gestion et Bureau de la gestion des ressources humaines), remboursement du matériel appartenant aux contingents (Département de l'appui aux missions et Division du budget et des finances des missions), cession des actifs (Département de l'appui aux missions et Division du soutien logistique) et désignation (Département de la gestion, Bureau de la gestion des ressources humaines et Division du personnel des missions). À compter du 1^{er} octobre 2009, le Service de l'appui à la gestion a été intégré au sein de l'équipe Umoja, où il restera jusqu'à la fin du projet visant à regrouper les programmes de reconfiguration des processus et de gestion du changement. Au cours de cette période, le Service

continuera, conformément à son mandat, de fournir des conseils et une assistance à différents bureaux du Secrétariat de l'ONU.

10. S'agissant de la demande relative à la prise en compte des enseignements dégagés de l'expérience récente de la gestion du compte d'appui, y compris en matière de transformation en postes de postes de temporaire, le Secrétariat respecte à cet égard la volonté des organes délibérants, qui ont demandé que les fonctions essentielles à caractère continu soient assurées par des titulaires de postes autorisés. La proposition de transformation en postes de postes de temporaire n'est formulée que lorsqu'il est établi que les fonctions en question sont essentielles et présentent un caractère continu.

11. En décembre 2006, l'Assemblée générale a approuvé, par sa résolution 61/244, la mise en place d'un nouveau système de gestion des aptitudes. Le déploiement du progiciel Inspira a débuté en avril 2010 et se poursuivra tout au long de 2011. L'élaboration et la mise en service d'un système aussi complexe et important ne sauraient se faire sans embûches, et Inspira n'a pas dérogé à cette règle. En particulier, la mise en service du système n'a pas pu suivre le calendrier initialement fixé en raison du remplacement du fournisseur chargé de produire l'outil logiciel et du perfectionnement du cahier des charges. Parce que la mise en service avait pris du retard et que des problèmes techniques inattendus étaient survenus dans la mise au point du logiciel, des ressources additionnelles, financées à partir des crédits approuvés, ont dû être consacrées au projet.

12. Au cours de l'exercice 2009/10, la Division des achats a continué à assurer des fonctions d'appui aux missions de maintien de la paix. Elle a ainsi poursuivi son travail de recensement, d'uniformisation et d'application de pratiques d'achat optimales dans toutes les missions. Elle a aussi renforcé la formation du personnel chargé des achats dans les missions et s'est efforcée sans relâche d'étoffer les registres de fournisseurs et d'accroître le nombre de fournisseurs issus de pays en développement et en transition économique.

13. Au cours de l'exercice considéré, le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a automatisé des procédures pour l'enregistrement des contributions reçues et la tenue à jour des historiques de versement. Le portail sur les contributions a été mis en service à partir de mai 2010 et les États Membres ont pu commencer à consulter en ligne les états des contributions à verser. L'élaboration de procédures comptables conformes aux normes IPSAS s'est poursuivie dans des domaines essentiels et le Bureau a continué à fournir un appui aux travaux de conception d'Umoja. Les activités de conseil et de formation liées aux normes IPSAS ont été repoussées à l'exercice 2010/11, afin de les synchroniser avec le nouveau calendrier d'Umoja.

14. Par sa résolution 1906 (2009), le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 31 mai 2010 le déploiement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), dans l'intention de le prolonger alors de 12 mois. Par sa résolution 1925 (2010), le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 30 juin 2010 le mandat de la MONUC et décidé en outre que la Mission s'appellerait à partir du 1^{er} juillet 2010 « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo » ou « MONUSCO » et que celle-ci serait déployée jusqu'au 30 juin 2011.

15. Dans sa résolution 1925 (2010), le Conseil de sécurité a autorisé la MONUSCO à compter, en sus des composantes civile, judiciaire et pénitentiaire appropriées, un effectif maximal de 19 815 soldats, 760 observateurs militaires, 391 fonctionnaires de police et 1 050 membres d'unités de police constituées. Dans la même résolution, le Conseil de sécurité a aussi autorisé le retrait avant le 30 juin 2010 d'un effectif maximal de 2 000 soldats de l'Organisation des Nations Unies des zones dans lesquelles les conditions de sécurité le permettraient.

16. Par sa résolution 1892 (2009), le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) d'une composante militaire pouvant atteindre 6 940 soldats et d'une composante policière pouvant atteindre 2 211 membres. Puis, à la suite du tremblement de terre qui a ravagé Haïti le 12 janvier 2010, le Conseil, par sa résolution 1908 (2010) du 19 janvier 2010, a approuvé une augmentation de l'effectif global de la MINUSTAH aux fins de l'appui aux efforts immédiats de relèvement, de reconstruction et de stabilisation et décidé que celle-ci comprendrait une composante militaire comptant jusqu'à 8 940 militaires, tous grades confondus, et une composante de police comptant jusqu'à 3 711 policiers. Le budget approuvé par l'Assemblée générale pour la MINUSTAH prévoyait le financement de 7 060 militaires des contingents, de 951 policiers des Nations Unies et de 1 140 membres des unités de police constituées.

17. Conformément à l'esprit de cette décision du Conseil de sécurité et de la volonté affichée par les États Membres de soutenir le Gouvernement et le peuple haïtiens, la MINUSTAH a fourni un appui technique pour faciliter la fourniture et la coordination de l'assistance humanitaire et à soutenir l'accès du personnel humanitaire aux Haïtiens en détresse.

18. Par sa résolution 1913 (2010), le Conseil de sécurité a prolongé le mandat de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) jusqu'au 15 mai 2010. Puis, par sa résolution 1923 (2010), le Conseil l'a encore prolongé jusqu'au 31 décembre 2010 et a également autorisé une réduction de l'effectif de la composante militaire de la MINURCAT à 2 200 soldats et prié le Secrétaire général d'achever avant le 31 décembre 2010 le retrait total de tout le personnel en tenue et de tout le personnel civil de la Mission, à l'exception des personnes indispensables à sa liquidation. Au 15 juillet 2010, l'effectif de la composante militaire de la MINURCAT devait être réduit à 2 200 soldats (1 900 au Tchad et 300 en République centrafricaine) et 25 officiers de liaison. Il était aussi décidé que la MINURCAT compterait au maximum 300 fonctionnaires de police et du personnel civil en nombre suffisant. La phase finale du retrait devait débiter le 15 octobre 2010 et s'achever le 31 décembre 2010.

19. Le 15 juin 2009, le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie est arrivé à expiration et, par sa résolution 63/293 du 30 juin 2009, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit de 15 millions de dollars pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009, aux fins de la liquidation administrative de la Mission d'observation et prié le Secrétaire général de soumettre un budget révisé pour l'exercice 2009/10. Par sa résolution 64/234, l'Assemblée générale a approuvé les prévisions budgétaires révisées au titre de la liquidation pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009 et ramené le crédit de 15 millions de dollars à 10 946 000 dollars.

20. En outre, par ses résolutions 1872 (2009) et 1910 (2010), le Conseil de sécurité a déclaré qu'il entendait établir une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie pour prendre la suite de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Dans la deuxième de ces résolutions, il a prié le Secrétaire général de continuer à fournir à l'AMISOM un dispositif d'appui logistique des Nations Unies.

21. Pendant l'exercice considéré, le Département des opérations de maintien de la paix a continué de diriger et d'administrer 13 opérations de maintien de la paix. Le Département de l'appui aux missions a fourni un appui à ces opérations, ainsi qu'à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et à la liquidation de la MONUG, et a piloté l'appui de l'Organisation des Nations Unies à l'AMISOM.

22. Au cours de l'exercice 2009/10, le Secrétariat a été particulièrement mobilisé par la mise au point de la stratégie globale d'appui aux missions, une réforme stratégique visant à améliorer les modalités d'appui et les services fournis aux opérations de terrain. L'élaboration de la stratégie a exigé de longues consultations entre le Département de l'appui aux missions et les bureaux concernés du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de la gestion, ainsi que les opérations de terrain. Ce travail a abouti à une série de propositions centrées sur quatre piliers (cadres financiers, organisation en modules, centres de services et cadres de ressources humaines), qui ont été présentées aux États Membres pour approbation par les instances intergouvernementales. De nombreux exposés de présentation de la stratégie aux États Membres ont aussi été faits au cours de l'exercice.

23. En 2009/10, le Secrétariat a aussi consacré des efforts considérables aux questions suivantes : mise au point et lancement d'Inspira, examen structurel informatique et télématique, retrait des contingents de la MONUC et de la MINURCAT, intention exprimée par le Conseil de sécurité de créer une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie, poursuite du déploiement de la MINUAD – la plus vaste et la plus difficile des opérations de maintien de la paix entreprises à ce jour par l'Organisation des Nations Unies – et activités de planification, de fourniture de matériel, de cession de biens et de suivi du calendrier de déploiement dans le cadre d'ajustements importants intervenus dans des opérations de maintien de la paix en cours et de la liquidation de la MONUG. Ces activités sont particulièrement difficiles à organiser car elles nécessitent une collaboration étroite avec les organisations partenaires.

24. Au cours de l'exercice considéré, le tremblement de terre en Haïti et la prise en otage de fonctionnaires au Darfour ont eu une incidence notable sur l'utilisation prévue des ressources. Pour faire face aux crises, le Département de la sûreté et de la sécurité et le Département de l'appui aux missions ont classé par priorité les activités prévues afin de pouvoir réagir aux circonstances inattendues en prenant les mesures de sécurité nécessaires et en assurant les services d'appui requis sur le terrain.

II. Exécution du budget

25. Au paragraphe 43 de sa résolution 63/287, l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui, pour l'exercice 2009/10, d'un montant de 294 030 900 dollars, qui devait notamment servir à financer 1 182 postes existants et 63 nouveaux postes temporaires et à couvrir les dépenses de personnel et les dépenses connexes. Par la suite, au chapitre 28 A du titre VIII de sa résolution 64/243, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général à inscrire au compte d'appui, pour l'exercice 2009/10, au titre des objets de dépense autres que les postes, des crédits additionnels d'un montant ne dépassant pas 28 516 500 dollars pour le projet de progiciel de gestion intégré.

26. Sur le montant de 322 547 400 dollars autorisé par l'Assemblée générale au titre du compte d'appui pour l'exercice 2009/10, 318 475 800 dollars ont été effectivement dépensés, soit un solde inutilisé de 4 071 600 dollars. Pendant la période considérée, 11 % des postes de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 6,5 % de ceux de la catégorie des agents des services généraux étaient vacants en moyenne, principalement en raison du retard pris dans le recrutement de candidats aux nouveaux postes temporaires.

27. Le solde inutilisé de 4 071 600 dollars représente la différence entre le montant moins important que prévu des dépenses engagées au titre des objets de dépense autres que les postes, en particulier au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), des voyages et des services, fournitures et matériel divers, et le montant supérieur aux prévisions des dépenses engagées au titre des postes, des installations et infrastructures et des communications.

28. Comme indiqué au paragraphe 25 ci-dessus, l'Assemblée générale, dans sa résolution 64/243, a autorisé le Secrétaire général à inscrire au compte d'appui des crédits additionnels d'un montant ne dépassant pas 28 516 500 dollars. Ce montant n'a pas été mis en recouvrement. Le solde de 24 444 900 dollars du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2009/10, qui correspond à la différence entre le montant initial des ressources approuvées (294 030 900 dollars) et le montant des dépenses effectivement engagées (318 475 800 dollars), n'a pas été mis en recouvrement auprès des États Membres.

29. Le dépassement au titre des postes s'explique par les crédits nécessaires pour couvrir les salaires de la Force de police permanente du Département des opérations de maintien de la paix, au Siège, pendant la période de transition du transfert à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi; les incidences de la réforme des ressources humaines sur le barème des traitements de la mission et les dépenses commune de personnel de la Division de l'audit interne du BSCI, qui n'avaient pas été prévus dans le budget; et des taux de vacance inférieurs aux prévisions du Département des opérations de maintien de la paix (8,5 % pour la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 3,6 % pour la catégorie des agents des services généraux).

30. À la rubrique Autres objets de dépense, le solde non utilisé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) s'explique essentiellement par le fait que le taux de vacance a été plus élevé que prévu à la Division des enquêtes du BSCI (20,1 % pour la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 29 % pour la catégorie des agents des services généraux).

31. À la rubrique Autres objets de dépense, le solde inutilisé au titre des voyages s'explique essentiellement par les facteurs suivants : a) la réduction des frais de voyage liés aux enquêtes du personnel de la Division des enquêtes du BSCI en raison des difficultés à recruter des enquêteurs et de la baisse des frais de voyage liés à la formation dans le cadre de la conférence annuelle sur l'audit interne de la Division de l'audit interne, le lieu de la conférence ayant changé; b) la réduction des frais de voyage au titre de la formation au Département des opérations de maintien de la paix du fait que des fonctionnaires de haut rang n'étaient pas disponibles pendant les sessions de formation et que l'ordre des priorités des activités habituelles d'évaluation et de consultation de la Division de la police a été revu compte tenu du tremblement de terre à Haïti; et c) la baisse des frais de voyage liés à la formation du fait des retards pris dans l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public.

32. À la rubrique Autres objets de dépense, le solde inutilisé au titre de l'informatique s'explique essentiellement par la non-réalisation des activités prévues pour le développement et l'application de systèmes et par des postes vacants au titre des services contractuels concernant le centre d'appel, le réseau sur le terrain, les applications, la vidéoconférence et l'appui opérationnel pour la continuité des opérations et la reprise après sinistre. Ces économies ont été contrebalancées en partie par les crédits au titre des services contractuels et du matériel informatique pour le centre informatique secondaire approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/269, qui n'avaient pas été prévus dans le budget du Bureau des technologies de l'information et des communications.

33. À la rubrique Autres objets de dépense, le solde inutilisé au titre des services, fournitures et matériel divers s'explique essentiellement par les facteurs suivants : a) des retards dans l'application des accords relatifs à la participation aux coûts du nouveau système d'administration de la justice, établi le 1^{er} juillet 2009 conformément à la résolution 62/228 de l'Assemblée générale; b) des dépenses effectives inférieures aux prévisions pour l'assurance maladie après la cessation de service, le nombre de réclamations étant inférieur aux prévisions et l'un des régimes d'assurance ayant suspendu les cotisations pendant un mois; et c) l'attribution à un prix inférieur aux prévisions du marché pour la mise au point d'une formation aux achats en ligne destinée à des spécialistes.

34. À la rubrique Autres objets de dépense, les économies réalisées ont été annulées en partie par une hausse des dépenses au titre des installations et infrastructures, et communications du fait essentiellement : a) des crédits au titre de la location de locaux pour le centre informatique secondaire approuvés pour l'exercice 2009/10, conformément à la résolution 63/269, qui n'avaient pas été prévus dans le budget; et b) les coûts des communications par réseaux commerciaux compte tenu de la forte utilisation du matériel sans fil à Haïti, en janvier 2010, pendant le tremblement de terre et par la suite.

Tableau 1
Récapitulatif de l'exécution du budget par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis. Exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie de dépenses	Montant alloué ^a	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	183 688,8	186 484,0	(2 795,2)	(1,5)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	19 618,5	17 948,2	1 670,3	8,5
Consultants	6 049,6	5 539,1	510,5	8,4
Voyages	17 307,0	15 878,2	1 428,8	8,3
Installations et infrastructures	21 548,3	22 098,7	(550,4)	(2,6)
Communications	2 684,2	2 998,9	(314,7)	(11,7)
Informatique	58 242,8	57 913,6	329,2	0,6
Santé	203,5	179,5	24,0	11,8
Services, fournitures et matériel divers	13 204,7	9 435,6	3 769,1	28,5
Total partiel (II)	138 858,6	131 991,8	6 866,8	4,9
Total brut (I et II)	322 547,4	318 475,8	4 071,6	1,3
III. Recettes provenant des contributions du personnel	27 486,9	28 276,4	(789,5)	(2,9)
Total net (I à III)	295 060,5	290 199,4	4 861,1	1,6

^a Représente le montant de 294 030 900 dollars approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/287 et des engagements pour un montant de 28 516 500 dollars au titre du progiciel de gestion intégré approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/243.

Tableau 2
Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	2 161,0
Recettes diverses ou accessoires	1 359,0
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	2 528,0
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Total	6 048,0

A. Département des opérations de maintien de la paix

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
96 176,5	99 181,8	425	393

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Le Comité spécial des opérations de maintien de la paix approuve les recommandations du Secrétaire général concernant les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Objectif atteint. Dans son rapport annuel de 2010 (A/64/19), le Comité spécial des opérations de maintien de la paix a approuvé 90 % des propositions relatives aux modalités de renforcement des opérations de maintien de la paix telles que présentées par le Secrétaire général dans son rapport A/64/573 et Add.1, notamment celles concernant les domaines fondamentaux ci-après : la protection des civils; l'approche de fermeté dans le maintien de la paix; les activités initiales de consolidation de la paix; l'approche reposant sur les capacités et la stratégie globale d'appui aux missions.

Réalisation escomptée 2.1 : Mise sur pied et déploiement rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1 Les composantes information des missions de maintien de la paix des Nations Unies, y compris les fonctions de spécialiste, sont déployées dans les délais fixés pour mettre sur pied de nouvelles missions de maintien de la paix.

Sans objet. Aucune nouvelle opération de maintien de la paix n'a été mise en place au cours de la période considérée. Par contre, 15 spécialistes de l'information ont été déployés à la MINUSTAH dans les 30 jours qui ont suivi le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 et chargés de fonctions importantes telles que responsable par intérim du Bureau de l'information, porte-parole, responsable des relations avec les médias, et d'autres activités dans les domaines de la vidéo, du Web et de la radio.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Toutes les opérations complexes de maintien de la paix sont dotées de stratégies de communication et de plans d'exécution intégrés.

Objectif non atteint. Les directives relatives à ces opérations n'ont pas été élaborées car il a fallu affecter des ressources à la couverture d'événements importants, notamment les conséquences du séisme qui a frappé Haïti, les élections au Soudan et en Afghanistan ou l'attentat contre la maison d'hôtes de l'ONU à Kaboul. Cependant, le Bureau, en collaboration avec le Département de l'information, a élaboré et mis en œuvre des stratégies et des modalités d'action et assuré la gestion de la communication de crise pour les responsables du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, ainsi que pour les missions, à l'occasion d'événements majeurs tels que le séisme qui a frappé Haïti (janvier 2010) et le sixième anniversaire de cette tragédie, les élections au Soudan (avril 2010), les élections en Afghanistan et l'attentat contre la maison d'hôtes de l'ONU à Kaboul (octobre 2009). Avec le Département de l'information, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions ont également mené une visite conjointe d'évaluation au Soudan (MINUAD/MINUS) en juin 2010 afin de rencontrer les collègues travaillant sur le terrain et discuter des stratégies de communication à l'approche des référendums au Soudan prévus en janvier 2011. Des directives visant à faciliter l'élaboration de stratégies globales de communication et leurs plans de mise en œuvre seront élaborées au cours de l'exercice 2010/2011.

3.2 75 % des membres du personnel de maintien de la paix interrogés dans les missions indiquent qu'ils sont mieux informés des principales sources d'information et y ont plus facilement accès, que les informations sont diffusées plus systématiquement et plus rapidement, et que les méthodes de gestion et de stockage des informations confidentielles se sont améliorées.

Objectif non atteint. Le sondage a été élaboré en juin 2010, mais n'a pas été conduit au cours de la période considérée car il a été jugé nécessaire de mobiliser temporairement des ressources pour mener à bien, en juin et juillet 2010, un projet bénéficiant d'un rang de priorité plus élevé (l'évaluation de la gestion de l'information à la FINUL). Le sondage a été effectué en août 2010 dans le but de voir dans quelle mesure le personnel est sensible à l'importance et à l'utilité des produits et services de gestion de l'information relative aux opérations de maintien de la paix. Le sondage a révélé que 71 % du personnel des missions était conscient de l'importance de ces sources d'information. On citera notamment les résultats ci-après : sensibilité à l'importance des sources d'information : bases de données « E-Research » consultables par abonnement (67 %), base de données sur la politique et la pratique (77 %). Traitement et stockage des informations confidentielles : degré de conscience à la confidentialité

des informations (70 %). Il n'existe pas de données permettant d'évaluer les progrès accomplis en une année dans ce domaine. Un sondage du même type sera effectué au cours de l'exercice 2010/2011.

b) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations relatives à la création de nouvelles opérations de maintien de la paix ou à des modifications à apporter aux opérations existantes.

Objectif atteint. Le Conseil de sécurité a adopté 5 recommandations apportant de nouveaux ou d'importants ajustements aux opérations de maintien de la paix existantes : la MINURCAT (S/RES/1923); la MINUSTAH (S/RES/1927); la MONUC (S/RES/1906, S/RES/1925) et la MINUL (S/RES/1885).

Réalisation escomptée 2.1 : Mise sur pied et déploiement rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1 Les délais fixés par le Conseil de sécurité et ses autres prescriptions relatives à la mise en place de nouvelles missions de maintien de la paix ou à la modification de missions existantes sont respectés.

Objectif atteint. La planification de 6 missions a été achevée en tenant compte des délais, prescriptions et priorités fixés par le Conseil de sécurité : passage du BINUB à une mission dirigée par le Département des affaires politiques; renforcement de la MINUSTAH à la suite du séisme; retrait de la MONUC et reconfiguration de la MONUC/MONUSCO; retrait de la MINUL et tenue d'élections au Soudan.

Réalisation escomptée 3.1 : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Les missions de maintien de la paix établissent des plans suivant les directives stratégiques reçues.

Objectif atteint. 10 missions sur 16 ont révisé leurs plans (MINURCAT, MINUSTAH, MONUC, MINUAD, UNFICYP, MINUK, MINUL, MINUS, MINUT et ONUCI); cette prescription ne s'applique pas aux autres missions (MINURSO, FNUOD et FINUL).

3.2 La planification et l'exécution de 16 programmes bilatéraux ou multilatéraux sur le terrain sont assurées en coopération avec les partenaires de maintien de la paix.

Objectif atteint. Les programmes bilatéraux ou multilatéraux sur le terrain planifiés et exécutés sont au nombre de 14 : la MINURCAT a participé avec le Gouvernement et des États Membres à un fonds d'affectation spéciale multidonateurs; la MINUSTAH,

de concert avec le PNUD, l'Union européenne, l'Organisation des États américains, la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale, les États-Unis d'Amérique et le Canada, a apporté son concours à un grand nombre d'activités, notamment à la suite du séisme, en particulier en ce qui concerne les secours aux victimes, les personnes déplacées, les élections, la police et la justice (1); la composante d'appui des Nations Unies à l'AMISOM, en collaboration étroite avec le PNUD, a mis en œuvre un programme de formation de la police somalienne financé par le PNUD (1); la MONUC a pris part à la planification et l'exécution de la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation et à la mise en œuvre des résolutions 1820 et 1888 relatives à la prévention de la violence à l'égard des femmes (2); la MINUAD et la MINUS ont travaillé étroitement avec l'Union africaine et d'autres partenaires du maintien de la paix sur des problèmes de sécurité et sur la tenue d'élections; la MINUAD a collaboré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour faciliter les retours de personnes déplacées et avec le Programme alimentaire mondial et le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour exécuter les programmes de livraison de nourriture (2); la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) et le PNUD ont participé au « Partenariat pour l'avenir » et à « l'Action pour la coopération et la confiance » (2); la MINUK a collaboré avec l'Union européenne sur des questions concernant la sécurité et l'état de droit (1); l'ONUCI a participé à l'appui qu'a apporté le Fonds pour la consolidation de la paix à la facilitation du processus de paix en Côte d'Ivoire (1 000 projets de microcrédit) (1).

c) Bureau des affaires militaires

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations sur les questions militaires, lorsqu'il s'agit de créer des opérations de maintien de la paix ou de modifier des opérations existantes.

Objectif atteint. Dans 28 de ses résolutions, le Conseil de sécurité a tenu compte des avis militaires concernant la prorogation des mandats de : la MINURCAT (S/RES/1861, S/RES/1913, S/RES/1922 et S/RES/1923), la MINURSO (S/RES/1920), la MINUSTAH (S/RES/1892, S/RES/1908 et S/RES/1927), la MONUC (S/RES/1906 et S/RES/1925), la MINUAD (S/RES/1881 et S/RES/1891), la FNUOD (S/RES/1899 et S/RES/1934), l'UNFICYP (S/RES/1898 et

S/RES/1930), la FINUL (S/RES/1884), la MINUL (S/RES/1885 et S/RES/1903), la MINUS (S/RES/1881, S/RES/1891 et S/RES/1919), la MINUT (S/RES/1912), l'ONUCI (S/RES/1880, S/RES/1893, S/RES/1911, S/RES/1924 et S/RES/1933).

1.2 Réactions positives des participants aux réunions des pays fournissant des contingents

Objectif atteint. Réactions positives enregistrées auprès des pays fournissant des contingents et des effectifs de police. La majorité des participants interrogés ont affirmé que la formule arrêtée pour les réunions était très utile.

Réalisation escomptée 2.1 : Mise sur pied et déploiement rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1 Plans militaires pour les opérations de maintien de la paix, dont la création ou la modification est envisagée, élaborés dans un délai de 7 jours à partir de l'adoption de la résolution par le Conseil de sécurité

Objectif atteint. Comme suite aux résolutions du Conseil de sécurité sur la MINURCAT, la MINUSTAH, la MONUC et l'appui à l'AMISOM, qui nécessitaient une modification importante des plans militaires, les plans requis ont été élaborés dans le délai de 7 jours.

2.2 Publication, dans un délai de 5 jours à partir de l'élaboration des plans militaires, des demandes officielles de contingents pour les opérations de maintien de la paix nouvellement créées ou considérablement agrandies

Objectif atteint. On a dénombré 73 demandes officielles introduites dans les 5 jours suivant l'élaboration des plans militaires.

Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration de l'efficacité des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Mise en œuvre par les missions de toutes les recommandations formulées dans les rapports d'évaluation des composantes militaires

Objectif non atteint. Aucune évaluation n'a été conduite au cours de la période considérée, l'accent ayant été mis sur la mise au point de méthodes pour tester et évaluer le concept de préparation opérationnelle et la consultation des pays fournisseurs de contingents sur ces méthodes. Les ressources nécessaires aux évaluations opérationnelles n'ont pas été approuvées pour l'exercice 2010/2011.

3.2 Mise en œuvre par les missions des recommandations formulées dans les rapports de fin de mission établis par les chefs des composantes militaires et approuvées par le Bureau du Conseiller militaire, ou formulées par ce dernier lors de ses visites

Objectif non atteint. 60 % des recommandations figurant dans 2 rapports de fin de mission ont été mises en œuvre (MINUS – 7 recommandations mises en œuvre sur 13; et ONUCI – 2 recommandations mises en œuvre sur 3). Il n'a pas été possible de mettre en œuvre les recommandations restantes compte tenu des conditions ayant présidé à la période de service. Elles seront mises en œuvre en totalité avant juin 2011.

d) Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des effectifs militaires ou de police, qui doivent pouvoir disposer de toutes les données voulues pour prendre leurs décisions en matière de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Les résolutions du Conseil de sécurité reflètent la gamme spécifique d'activités devant être menée à bien par les effectifs policiers, judiciaires et pénitentiaires de l'ONU.

Objectif atteint. Toutes les résolutions du Conseil de sécurité reflètent les diverses activités devant être menées à bien par les effectifs policiers, judiciaires et pénitentiaires de l'ONU : MINURCAT (S/RES/1923-2010), MINUSTAH (S/RES/1892-2009 et S/RES/1927-2010); MONUC (S/RES/1906-2009 et S/RES/1925-2010), MINUAD (S/RES/1881-2009), MINUL (S/RES/1885-2009), MINUS (S/RES/1919-2010), MINUT (S/RES/1912-2010), ONUCI (S/RES/1880-2009, S/RES/1911-2010 et S/RES/1933-2010).

1.2 Les résolutions du Conseil de sécurité prennent en compte les recommandations du Secrétaire général sur la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), la lutte antimines et les restes explosifs de guerre lors de la création ou de la modification d'opérations de maintien de la paix.

Objectif atteint. Les recommandations relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration (DDR) ont été prises en compte dans les 2 résolutions modifiant les mandats d'opérations de maintien de la paix, qui ont été adoptées au cours de la période considérée : la résolution S/RES/1925 (2010) concernant la MONUC et la résolution S/RES/1933 (2010) concernant l'ONUCI. Au cours de cette période, toutes les autres missions ont conservé leur mandat initial en matière de DDR.

1.3 Les pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de police fournissent davantage de spécialistes des questions policières et pénitentiaires.

Objectif atteint. Le nombre total des membres de la police déployés est passé de 11 482 à 13 648 au cours de la période considérée. Tous les policiers sont maintenant détachés et choisis sur la base de qualifications spéciales correspondant aux besoins spécifiques des missions. Le nombre de spécialistes des questions pénitentiaires en provenance des pays fournissant du personnel pénitentiaire est passé de 12 à 23.

Réalisation escomptée 2.1 : Mise sur pied et déploiement rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1 Déploiement de la force de police permanente dans les 7 jours suivant l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité créant la composante police d'une opération de maintien de la paix

Objectif atteint. Même si aucune nouvelle mission n'a été autorisée au cours de la période considérée, une force de police permanente a été déployée à Haïti en 7 jours pour faire face à la crise.

2.2 Dans les scénarios de déploiement rapide, déploiement de l'équipe du Service de la lutte antimines et des partenaires extérieurs dans les 14 jours suivant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité

Sans objet. Il n'y a pas eu de scénario de déploiement rapide au cours de la période considérée.

Réalisation escomptée 3.1 : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Élaboration par les missions, en appui à l'exécution de leurs mandats, de plans stratégiques pour l'ensemble des composantes en matière d'état de droit, de réforme du secteur de la sécurité et de DDR

Objectif non atteint. Des plans et programmes de travail stratégiques pour les composantes de DDR de la MINUAD et de la MINUS ont été élaborés et on s'emploie à préparer les plans de circonstance pour le DDR avant les référendums qui doivent se tenir au Soudan.

Des plans stratégiques sont en cours d'élaboration dans les 3 opérations de maintien de la paix restantes ayant une composante de DDR (MINUSTAH, MONUSCO et ONUCI). Ils devraient être achevés à la fin de 2010 au plus tard. Les retards constatés tiennent à la charge de travail accrue de ces missions. En ce qui concerne la MINUSTAH, le retard est dû aux conséquences du séisme qui a frappé Haïti en janvier 2010. À la MONUC, les retards tiennent à la modification du mandat et aux incertitudes initiales concernant l'avenir du programme de DDR/RR en RDC. Pour ce qui est de l'ONUCI, les retards enregistrés se justifient par la situation de transition causée par le changement de direction du programme de DDR.

Des plans stratégiques en matière d'état de droit ont été élaborés dans les missions ci-après : MINURCAT – questions pénitentiaires (juillet 2009-décembre 2010); justice (juillet 2009-juin 2010); MINUSTAH – cadre de planification stratégique conjoint DOMP/MINUSTAH/PNUD révisé intégrant les priorités du Gouvernement en matière d'état de droit, notamment dans le secteur de la justice (février 2010); MINUAD – questions pénitentiaires (janvier-décembre 2010); justice (janvier-décembre 2009); MINUK – questions pénitentiaires et justice (avril 2010 à ce jour); MINUL – justice (janvier 2009 à ce jour); questions pénitentiaires, appui au plan stratégique national (août 2009); MINUS – questions pénitentiaires et justice (juillet 2009 à ce jour); MINUT – appui au plan stratégique national (février 2010) et ONUCI – questions pénitentiaires et justice (juillet 2009-janvier 2010).

	<p>À la suite de l'élaboration et de la diffusion des principes opérationnels de la Police des Nations Unies, des plans/programmes de travail stratégiques ont été préparés pour les missions de maintien de la paix ci-après : MINURCAT, MINUSTAH, MONUC, UNFICYP, MINUK et MINUL. En outre, le plan/programme de travail stratégique de la MINUT devrait être achevé au plus tard en mars 2010.</p>
<p>3.2 Les autorités nationales entérinent l'adoption de listes d'indicateurs destinées à faciliter la planification des programmes en matière d'état de droit pour 2 opérations de paix.</p>	<p>Objectif atteint. Les indicateurs ont été testés à Haïti et au Libéria avec l'accord des autorités de ces pays. Ils devraient être entérinés en 2011, puis mis en œuvre dans les pays accueillant des missions de maintien de la paix avec l'accord des autorités de ces pays. Les résultats de la mise en œuvre seront utilisés pour la planification des programmes concernant l'état de droit.</p>
<p>3.3 Un taux d'exécution du budget de 98 % pour les activités antimines de 6 missions de maintien de la paix (2007/08 : 96,6 %; 2008/09 : 98,5 %)</p>	<p>Objectif atteint. Le taux d'exécution du budget pour les activités antimines de 7 opérations de maintien de la paix (MINURCAT, MINURSO, MONUC, MINUAD, FINUL et MINUS et appui à l'AMISOM) a atteint 99 %.</p>

e) Division des politiques, de l'évaluation et de la formation

Réalisation escomptée 3.1 : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Mise en place d'outils pour renforcer les institutions chargées du maintien de la paix grâce à l'intégration des capacités dans les domaines suivants : élaboration d'une doctrine et formulation d'orientations relatives au maintien de la paix, partage des connaissances, évaluation des résultats et établissement de normes pour la formation en matière de maintien de la paix, et mise en place de cadres de coopération avec les partenaires du maintien de la paix

Objectif atteint. Au cours de la période considérée, des outils ont été mis en place pour le renforcement des institutions chargées du maintien de la paix, notamment : une politique stratégique et des stratégies de mise en œuvre dans les domaines d'intérêt figurant dans le document officiel « Nouveaux horizons », en particulier l'élaboration des politiques, le renforcement des capacités, l'appui au Département de l'appui aux missions dans la mise en œuvre de la stratégie, de la planification et du suivi des opérations d'appui aux missions; la stratégie du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions en matière de protection des civils; les enseignements à tirer des situations de crise passées au profit de la MINUSTAH à la suite du séisme qui a frappé Haïti; la politique en faveur de l'égalité des sexes, notamment l'achèvement des directives sur l'égalité des sexes à l'intention des soldats de la paix et la formation dans ce domaine, l'établissement de la version finale de la stratégie de formation à l'égalité des sexes pour les opérations de maintien de la paix; le manuel temporaire sur les affaires civiles; les nouveaux outils et procédures de partage du savoir tels que les notes pratiques sur les opérations de maintien de la paix; l'élaboration des

documents intersectoriels d'orientation visés dans la section des produits ci-dessous et le renforcement des contacts avec les partenaires des opérations de maintien de la paix et les États Membres, à travers notamment des réunions d'information officielles et officieuses plus régulières avec le Comité spécial des opérations de maintien de la paix.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	335	307	8,5
Agents des services généraux et des catégories apparentées	90	87	3,6

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	68 501,8	72 674,1	(4 172,3)	(6,1)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 079,1	2 047,5	31,6	1,5
Consultants	1 758,8	1 978,1	(219,3)	(12,5)
Voyages	7 506,2	7 155,4	350,8	4,7
Installations et infrastructures	673,3	671,6	1,7	0,3
Communications	1 998,7	2 243,8	(245,1)	(12,3)
Informatique	12 572,0	11 406,1	1 165,9	9,3
Fournitures, services et matériel divers	1 086,6	1 005,2	81,4	7,5
Total partiel (II)	27 674,7	26 507,7	1 167,0	4,2
Total brut (I et II)	96 176,5	99 181,8	(3 005,3)	(3,1)

4. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Postes	(4 172,3)	(6,1 %)

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

35. Le dépassement de crédits tient aux taux de vacance inférieurs aux prévisions pendant l'exercice considéré (8,5 % des postes d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur et 3,6 % des postes d'agents des services généraux et des catégories apparentées), au paiement par le Siège des salaires du personnel de la Force de police permanente lors de la période de transition de six mois où celle-ci a été transférée à la Base de soutien logistique des Nations Unies, à Brindisi, et aux dépenses communes de personnel plus élevées que prévu en raison de la relève de militaires et de policiers détachés. De plus, le montant des prestations varie en fonction du nombre de personnes à charge des nouveaux et des anciens militaires et policiers. Le montant des prestations versées par le Bureau des affaires militaires à son personnel lors de l'exercice considéré représente plus du double de celui qu'ont versé les autres bureaux, en ce qui concerne notamment la prime d'affectation, la prime de rapatriement, les frais de voyage à l'occasion du recrutement, les indemnités pour charges de famille, les primes de mobilité et de sujétion, les allocations logement, les indemnités pour frais d'études et les cotisations à la caisse des pensions.

36. Ce dépassement de crédits est compensé, en partie, par le fait que les autres bureaux ont versé moins de prestations que prévu. Les dépenses communes de personnel sont calculées sur la base du barème des rémunérations, alors que leur valeur réelle dépend de la situation administrative de chaque membre du personnel. Par exemple, les citoyens et les résidents permanents n'ont pas droit au congé dans les foyers, aux indemnités pour les frais d'études et pour les voyages au titre des études, ni à la prime de réinstallation (au recrutement). De même, les membres du personnel n'ayant pas de personnes à charge (épouse, enfants et parents) n'ont pas droit aux indemnités pour charges de famille.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	31,6	1,5 %

37. Le solde inutilisé s'explique, pour l'essentiel, par le nombre moins élevé que prévu de congés de maladie et de congés de maternité.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(219,3)	(12,5 %)

38. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable à : a) l'embauche, compte tenu de l'indisponibilité de fonctionnaires de haut rang, de deux consultants externes à titre de facilitateurs et mentors en vue d'organiser deux stages de formation à la direction des missions; b) le recrutement de deux consultants externes dans le cadre d'une évaluation des centres intégrés de formation du personnel des missions de la MINUL, de la MINUS, de la MINUAD et de la MONUC, non budgétisée et jugée nécessaire au vu de l'évaluation d'opérations sur le terrain, consistant en l'examen de la capacité de ces centres à s'acquitter de leurs tâches; c) le dépassement des coûts inscrits au budget pour la mise en œuvre des indicateurs de l'état de droit des Nations Unies.

39. Le dépassement des crédits a été atténué par l'ajournement de l'examen et de la validation par deux consultants externes de la méthodologie des évaluations du niveau de préparation aux opérations militaires, ainsi que de la conduite de ces

évaluations, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix ayant demandé que davantage de consultations soient tenues à ce sujet entre le Secrétariat et les fournisseurs d'effectifs militaires ou de police.

	<i>Écart</i>	
Voyages	350,8	4,7 %

40. Le solde inutilisé correspond aux économies réalisées grâce à : a) l'embauche de consultants externes, dont les tarifs couvraient les frais de voyage, plutôt que de fonctionnaires de haut rang, pour diriger les stages de formation à la direction des missions; b) la modification au lendemain du tremblement de terre survenu en Haïti en janvier 2010 des priorités relatives à la préparation des missions, à l'évaluation et aux consultations, en vertu de laquelle les coûts de déploiement des policiers et des spécialistes des questions politiques ont été couverts par le budget de la MINUSTAH; c) la non-réalisation des évaluations du niveau de préparation aux opérations militaires; d) le regroupement des voyages à destination de missions de maintien de la paix situées dans la même région, qui a permis de réduire le coût moyen des voyages en avion; et e) la diminution du nombre de visites d'équipes d'appui et de formation mobiles demandées par les États Membres.

41. Le solde inutilisé a été réduit par les dépenses supplémentaires liées, d'une part, à la présence du Sous-Secrétaire général à un séminaire au Centre d'excellence pour les unités de police de stabilité (Italie), à un séminaire sur la Politique européenne de défense et de sécurité (Belgique), à la Conférence sur la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, à un séminaire intitulé « Définir un nouvel horizon pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies : perspectives du Sud » (Brésil) et aux journées de réflexion du Conseil de sécurité (Turquie), en tant que membre de la délégation du Secrétaire général, et, d'autre part, à la présence du Directeur de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation à un colloque sur les missions de maintien de la paix (Chine), à des réunions bilatérales avec le Gouvernement australien (Australie), à un séminaire de réflexion à Alpbach (Autriche) intitulé « Le Conseil de sécurité et la protection des civils : favoriser l'efficacité et la responsabilité », à des réunions consultatives avec des responsables gouvernementaux au Japon, à une réunion consacrée au maintien de la paix et à la consolidation de la paix tenue dans le cadre du Sommet du Groupe des Huit (Italie), à des réunions bilatérales avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Séminaire 2009 pour les amiraux de la Route de la soie (Turquie), à un séminaire sur la Politique européenne de défense et de sécurité (Belgique), à la Conférence sur le cadre international d'intervention (États-Unis d'Amérique), à un atelier sur les leçons tirées de l'expérience, organisé par la Force de l'Union européenne, le Tchad et la République centrafricaine, à la Conférence de Wilton Park (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), à un colloque sur le rôle des Nations Unies dans les différentes composantes du maintien de la paix (Indonésie), au Troisième Forum International sur les défis du maintien de la paix (Australie), à la Conférence annuelle sur les centres intégrés de formation du personnel des missions (Ouganda), à un séminaire sur les stratégies à l'échelle de la mission en matière de protection des civils (Éthiopie), à la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (Turquie), à un stage pour les coordonnateurs pour l'égalité des sexes de la Police des Nations Unies (Italie), au Séminaire annuel 2010 pour les représentants locaux de l'Office des Nations Unies

contre la drogue et le crime (Autriche) et au Forum sur la prévention des conflits et la paix (Libéria).

	<i>Écart</i>	
Communications	(245,1)	(12,3 %)

42. Le dépassement de crédits correspond principalement au coût des communications sans fil par téléphone BlackBerry, portable et satellitaire et des communications interurbaines par téléphone fixe et par télécopieur, effectuées à la suite du tremblement de terre survenu en Haïti. Il y a eu un besoin constant de communications entre les quartiers généraux, la MINUSTAH et d'autres missions de maintien de la paix en vue de prêter assistance au personnel qui était sur place.

	<i>Écart</i>	
Informatique	1 165,9	9,3 %

43. Le solde inutilisé s'explique principalement par : a) le retard pris dans la mise en place d'un système de transports aériens, le projet ayant été ajourné, vu le nombre insuffisant de soumissionnaires. On évalue actuellement les options les plus rentables pour mettre en place un produit standard dont certains éléments seraient développés sur place; b) le taux de vacance des postes contractuels au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), dû à la réduction de la durée des contrats; c) l'occupation tardive des locaux temporaires prévus au titre du plan-cadre d'équipement par le personnel contractuel du Centre international de calcul, chargé des services intégrés de soutien technique; d) la baisse du nombre de voyages effectués par le personnel contractuel, du fait de la tenue à New York des ateliers techniques sur les directives normalisées en matière de visioconférences, initialement prévus dans d'autres villes et du retard pris dans la création de la Base d'appui des Nations Unies à Valence et la mise en place de technologies plus efficaces dans les activités de formation et l'appui opérationnel pour la continuité des opérations et la reprise après sinistre; et e) les économies découlant du prix du matériel technologique inférieur aux prévisions.

44. Le solde inutilisé a été compensé en partie par les frais d'engagement de 57 sous-traitants supplémentaires, non budgétisés et ajoutés par erreur au chapitre de l'informatique, par l'achat de logiciels d'aide à la décision aux fins de la gestion stratégique des opérations de maintien de la paix et par le renouvellement de licences d'utilisation de logiciels qui n'était pas inscrit au budget.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	81,4	7,5 %

45. Le solde inutilisé représente les économies réalisées grâce aux accords concernant le partage des frais d'abonnement à la presse qui ont été conclus avec les missions de maintien de la paix. Ces frais ont été répartis entre les différentes missions, proportionnellement à leur utilisation ou au nombre de connections dans chacune d'entre elles. De plus, les salles de conférence dont la location était inscrite au budget pour les stages de formation des instructeurs nationaux, dispensés aux militaires et aux policiers, ont été fournies gratuitement par les pays hôtes.

B. Département de l'appui aux missions

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
69 840,0	67 834,6	437	402

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Observations favorables sur le Département par les États Membres, s'agissant en particulier de la réforme des activités de maintien de la paix et de la mise en place de nouveaux moyens permettant de faire face aux besoins nouveaux

Objectif atteint. Dans leurs déclarations aux réunions de la Cinquième Commission et du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et lors des séances plénières de l'Assemblée générale, les États Membres ont accueilli positivement le programme de réforme du Département, en particulier la Stratégie globale d'appui aux missions.

1.2 Les problèmes de déontologie et de discipline rencontrés par le personnel des missions de maintien de la paix sont abordés dans tous les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité, le cas échéant

Objectif atteint. Les mandats de la MONUC, de la MINUAD, de la MINUS et de la MINUT ont été définis par le Conseil de sécurité. Les rapports du Secrétaire général sur le Soudan, la MINUSTAH et la MINUT ont été transmis au Conseil de sécurité. Le vingt-troisième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2010/15) a été publié.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1 Vérification des rapports sur les cas d'inconduite relatifs aux candidats à des missions de maintien de la paix (2007/08 : 2 700; 2008/09 : 3 000; 2009/10 : 2 000)

Objectif atteint. Environ 2 500 rapports (en moyenne 10 par jour) ont été vérifiés.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficiency des opérations de maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Directives quotidiennes pour les équipes
Déontologie et discipline des missions de maintien
de la paix (2007/08 : 4 tournées; 2008/09 :
4 tournées; 2009/10 : 4 tournées)

Objectif non atteint. Trois tournées ont été effectuées à la MINUAD et la MINUS (en mars 2010) ainsi qu'à la MINUT (en juin 2010) afin d'assurer suivi et évaluation. La tournée prévue à la MINUSTAH n'a pas été effectuée en raison de la perte de personnel essentiel à la suite du séisme.

Des directives ont été données par le biais de 119 télégrammes chiffrés qui ont été envoyés aux équipes Déontologie et discipline des missions de maintien de la paix.

b) Division du budget et des finances**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Maintien à 6 mois du délai moyen de traitement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents (de la réception de la demande certifiée par la Mission à son approbation par le Département) (2007/08 : 6 mois; 2008/09 : 6 mois; 2009/10 : 6 mois)

Objectif atteint. Tous les rapports d'inventaire du matériel appartenant aux contingents des missions ont été traités et certifiés en l'espace de 6 mois. Pendant la période considérée, 1 972 demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents ont été traitées.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficiency des opérations de maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Réduction du délai d'examen du projet de budget final pour les missions qui reçoivent la visite d'une équipe Abacus (2007/08 : 1 jour; 2008/09 : 0 semaine; 2009/10 : 0 semaine)

Le délai d'examen pour les missions Abacus dépêchées a été d'une semaine en moyenne.

c) Division du personnel**Réalisation escomptée 2.1** : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1 Les taux d'occupation des postes des missions correspondent aux taux prévus dans le cadre des plans de mission et des budgets des missions, dans les phases de démarrage, d'expansion et de transition.

Objectif non atteint. Aucune mission n'était en phase de démarrage, d'expansion ou de transition pendant la période considérée.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus*

3.1 Les taux moyens d'occupation des postes du personnel civil engagé sur le plan international dans les missions de maintien de la paix correspondent aux taux prévus dans le cadre des plans et des budgets des missions dans la phase de démarrage, d'expansion et de transition et à 85 % pour toutes les autres opérations sur le terrain.

Indicateurs de succès effectifs

Objectif non atteint. Sur les 13 missions de maintien de la paix sur le terrain, 5 ont rempli l'objectif de parvenir à un taux d'occupation des postes du personnel civil engagé sur le plan international de 85 % (2 de ces missions – la MINUK et la MINURCAT – étant en période de compression des effectifs, le recrutement pour leurs postes vacants avait été bloqué); 7 missions n'ont pas atteint les taux prévus pour diverses raisons; on citera notamment l'augmentation des effectifs autorisés des missions, l'importante rotation du personnel, la dégradation des conditions de sécurité dans les pays concernés, et le rejet par les organes délibérants de la proposition de restructuration et de réduction de l'ampleur d'une des missions.

d) Division du soutien logistique**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus*

1.1 Amélioration de l'accès du Conseil de sécurité, des organes intergouvernementaux et des États Membres qui fournissent des contingents aux données SIG et attention accrue aux questions frontalières dans les zones de conflit (nombre de missions figurant dans la base de données : 2008/09 : 4; 2009/10 : 15)

Indicateurs de succès effectifs

Objectif non atteint. Des systèmes d'information géographique d'entreprise ont été mis en place pour 2 missions hors Siège supplémentaires en 2009/10. Pendant la période considérée, un total de 13 missions hors Siège ont été intégrées à la base de données : 11 missions de maintien de la paix (MINURSO, MINUSTAH, MONUC, FNUOD, FINUL, MINUL, MINUS, MINUT, ONUCI, MINUAD, MINURCAT), la composante d'appui à l'AMISOM, et une mission politique spéciale (MANUA).

Outre les 13 missions dotées d'un système d'information géographique (SIG) et d'un accès à la base de données correspondante, il est prévu que l'UNFICYP et la MANUI se dotent elles aussi de capacités en la matière, dans le cadre de la mission; cependant, d'autres priorités ont conduit les deux missions à reporter la mise en place d'un tel système.

1.2 Les pays qui fournissent des contingents et des forces de police sont informés dans un délai de 30 jours des politiques et procédures nouvelles ou révisées

Objectif atteint. Des séances d'information conjointes sur les politiques et procédures nouvelles ou révisées, sur l'évolution de la situation des différentes missions, ainsi que sur les changements intervenus en ce qui concerne les déploiements, les fonctions et les attributions ont été organisées par le Département de l'appui aux missions et le Bureau du Conseiller militaire à l'intention des pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de personnel de police dans un délai de 30 jours. Des études de puissance militaire ont été entreprises en consultation avec les pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de personnel de police. Un minimum d'une réunion par pays fournisseur d'effectifs militaires ou de personnel de police pour chaque mission a été organisé pendant la période considérée. Par ailleurs, 8 réunions spéciales ont été convoquées pour informer les pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de personnel de police sur la situation des missions hors Siège, notamment en ce qui concerne les modifications de déploiement et les changements de mandats intervenus notamment au sein de la MINURCAT, de la MINUSTAH, de la MONUC, de la MINUAD et de la MINUS.

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1 Identification et déploiement de stocks stratégiques pour déploiement rapide et autre matériel logistique dans un délai de 90 jours suivant les mandats définis par le Conseil de sécurité de manière à pouvoir appuyer les équipes qui viennent d'être constituées ainsi que le déploiement initial des contingents et des policiers

Aucune nouvelle mission n'a été créée au cours de la période considérée. Cependant, des stocks stratégiques pour déploiement rapide ont été utilisés pendant la période considérée dans le cadre de l'aide au déploiement et de l'aide logistique apportée à 11 missions hors Siège (MINURCAT, MINUSTAH, MONUC, MINUAD, UNFICYP, FINUL, MINUK, MINUL, MINUS, composante d'appui à l'AMISOM et MINUT). La valeur totale des stocks stratégiques pour déploiement rapide utilisés dans ces missions pour appuyer la capacité opérationnelle des contingents et policiers déployés s'élevait à 33 646 654 dollars.

2.2 Augmentation du nombre de soldats dont la relève est effectuée par utilisation des moyens d'appui aérien régionaux : 2007/08 : 5 000; 2008/09 : 24 000; 2009/10 : 25 000

Objectif atteint. Au total, la relève de 40 307 soldats et membres du personnel de police a été effectuée par l'intermédiaire de missions aériennes à bord d'appareils en affrètement de longue durée (Dash 7 pour l'ONUCI et B-757 pour la MINUL au Libéria).

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Les demandes de ressources au titre des missions de maintien de la paix sont analysées dans les 10 jours qui suivent leur réception par la Division de l'appui aux missions.

Objectif atteint. Les budgets de toutes les missions de maintien de la paix ont été analysés, et les observations et réponses ont été formulées dans les 7 jours après réception des propositions de budget.

3.2 Toutes les missions ont accès 365 jours par an à des contrats-cadres valides assortis de montants maximum suffisants.

Objectif atteint. Au total, 137 contrats-cadres étaient actifs et à la disposition des missions de maintien de la paix pendant la période considérée.

3.3 100 % des missions disposant de moyens aériens ont élaboré des programmes de sécurité aérienne conformes aux normes des Nations Unies en la matière.

Objectif atteint. Toutes les missions hors Siège disposant de moyens aériens ont élaboré un programme de sécurité aérienne, l'ont approuvé et l'ont mis en œuvre.

e) Division des technologies de l'information et des communications**Réalisation escomptée 2.1** : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1 Établissement de nouveaux liens de communication avec les missions dans un délai de 24 heures suivant la livraison dans la mission du matériel informatique

Sans objet. Aucune nouvelle mission n'a été créée au cours de la période considérée (2009/10).

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Réaction positive des missions et des partenaires à l'appui et aux services des technologies de l'information et des communications (TIC) fournis par la Division

Objectif atteint. Des enquêtes ont été menées en 2008/09 et 2009/10 par le Bureau des technologies de l'information et des communications auprès de tous les utilisateurs de technologies de la communication et de l'information au sein du Secrétariat, des bureaux et des missions hors Siège pour mesurer leur taux de satisfaction en ce qui concerne les services TIC. La majorité des personnes interrogées (environ 1 600 personnes) hors Siège ont jugés satisfaisants les services TIC relevant du Département de l'appui aux missions.

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Moyenne effective de postes occupés	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	258	233	9,9
Agents des services généraux et des catégories apparentées	179	169	5,4

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	62 939,9	60 787,6	2 152,3	3,4
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire	3 319,6	3 185,0	134,6	4,1
Consultants	689,0	815,9	(126,9)	(18,4)
Voyages	2 868,4	3 035,7	(167,3)	(5,8)
Installations et infrastructures	–	–	–	–
Communications	–	–	–	–
Informatique	–	–	–	–
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	23,1	10,3	12,8	55,4
Total partiel (catégorie II)	6 900,1	7 046,9	(146,8)	(2,1)
Total brut (I et II)	69 840,0	67 834,5	2 005,5	2,9

4. Analyse des écarts¹

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	2 152,3	3,4 %

46. Le solde inutilisé s'explique par les retards de recrutement aux postes d'administrateur et d'agent des services généraux, qui se sont traduits par une réduction des dépenses effectivement engagées au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, en particulier pour ce qui est des coûts liés au recrutement et à l'installation des administrateurs (primes d'affectation et de réinstallation, frais de voyage occasionnés par le recrutement) et autres prestations auxquelles ont droit les fonctionnaires. Si le taux de vacance de postes moyen effectif pendant la période considérée était de 9,9 % pour les postes d'administrateur et de 5,4 % pour les postes d'agent des services généraux, 3,4 % des crédits sont restés non utilisés car dans l'ensemble, les dépenses communes de personnel pour les postes vacants ont été réduites – certains membres du personnel n'ayant pas de

personne à charge, les citoyens du pays hôte n'ayant pas droit au congé dans les foyers, à l'indemnité de subsistance, d'autres à l'indemnité pour frais d'études/de voyage, etc.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire	134,6	4,1 %

47. Le solde inutilisé s'explique par le retard pris pour recruter un spécialiste de la gestion des groupes professionnels, dont le processus de recrutement s'est achevé à l'exercice suivant, et par le fait qu'un membre du personnel temporaire ait été recruté à un poste permanent dans les quatre derniers mois de la période considérée, ceci ayant été compensé par des droits à prestation plus élevés que prévu par le budget.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(126,9)	(18,4 %)

48. Les dépassements de crédits s'expliquent principalement par des activités non prévues au budget : a) une évaluation conjointe commandée par le Département et le programme des Volontaires des Nations Unies sur leur collaboration passée, présentée en réponse à une résolution de l'Assemblée générale (A/RES/60/266) priant le Secrétaire général de renforcer la coordination entre le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat et le Programme des Volontaires des Nations Unies en vue de l'utilisation de volontaires dans les opérations de maintien de la paix et d'évaluer la contribution qu'ils apportent dans le cadre de ces opérations. Cette évaluation devrait être terminée en avril 2011; b) des consultants extérieurs ont été recrutés pour former des groupes d'experts lors des entretiens destinés à évaluer les candidatures à des postes hors Siège dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau processus de sélection du personnel conformément à l'instruction administrative ST/AI/2010/3. À l'issue de cet exercice, réalisé pendant la période considérée, une liste restreinte d'environ 3 000 candidats susceptibles de pourvoir les postes vacants a été établie; c) des consultants extérieurs ont été recrutés pour former quatre groupes d'experts concernant des postes administratifs de rang D-1 et P-5 au service des missions, afin d'accélérer le processus de recrutement des missions hors Siège; et d) un consultant externe a défini pour les postes, de concert avec du personnel interne, des profils types tenant compte des fonctions caractéristiques exigées dans les missions hors Siège, profils qui ont été mis en relation avec des tableaux d'effectifs assortis de listes de compétences et de modules de recrutement, dans le cadre des impératifs du système Inspira, système de gestion des aptitudes de l'Organisation. Des annonces de poste et des critères d'évaluation simplifiés, des titres de fonction normalisés, des groupes de professions et des descriptions de postes préclassées ont été élaborés pour améliorer et accélérer la réalisation des tableaux d'effectifs.

49. Le dépassement de crédits a été compensé par l'annulation de la phase 2 du projet prévu d'archivage de la documentation électronique qui ne s'est pas déroulé comme prévu compte tenu des difficultés rencontrées en phase 1 et de la conclusion qui en a été tirée, à savoir que le système n'était pas aussi efficace que prévu. Seulement 2 % des dossiers visés avaient ainsi été archivés.

50. Les consultations prévues concernant l'accord sur la manutention et le soutien au sol de l'aviation, le système de présentation de comptes rendus sur le matériel appartenant aux contingents, ainsi que sur un système électronique de transport aérien n'étaient plus nécessaires en raison de : a) l'accord de services de gestion conclu entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'aviation civile internationale, qui aborde la question de la manutention et du soutien au sol de l'aviation; b) la solution de gestion de la relation client en lien avec le matériel appartenant aux contingents trouvée par le Bureau des technologies de l'information et des communications, qui est compatible avec le progiciel de gestion intégré; et c) du report de la mise en place d'un système électronique de transport aérien pendant que les différentes solutions offrant un bon rapport coût/efficacité sont évaluées. Une autre explication serait que des consultants ont été engagés afin d'examiner les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire qu'utilise le système des Nations Unies pour évaluer les contrats relatifs aux rations et, par ailleurs, afin d'examiner et d'évaluer l'efficacité, l'efficience et les fonctions des activités de déploiement de stocks stratégiques pour déploiement rapide et faire des recommandations à ce sujet – compte tenu des évolutions des opérations de maintien de la paix depuis la mise en place des stocks stratégiques pour déploiement rapide, dans le cadre de la résolution de l'Assemblée générale 56/292.

	<i>Écart</i>
Voyages	(167,3) (5,8 %)

51. Les dépenses supplémentaires s'expliquent surtout par les visites non prévues effectuées par la Secrétaire générale adjointe et son équipe : a) à Khartoum, pour les réunions du mécanisme de coordination tripartite qui visaient à définir clairement les responsabilités et la structure hiérarchique de l'aide logistique pour le déploiement de la MINUAD; b) à Brindisi, pour les discussions concernant l'infrastructure et la maintenance de la Base de soutien logistique; et c) à Chypre, pour rencontrer la haute direction de l'UNFICYP et tenir la première réunion du Comité directeur de la stratégie de relèvement du Département de l'appui aux missions (conformément au rapport du Secrétaire général A/64/633), ainsi que pour les nouvelles visites de familiarisation du Sous-Secrétaire général et de son assistant spécial à la MONUC; des opérations de secours ont par ailleurs été menées suite au séisme en Haïti en janvier 2010. Des voyages supplémentaires ont été effectués par les responsables de groupes professionnels et des groupes d'experts afin qu'ils se réunissent à la Base de soutien logistique des Nations Unies ainsi qu'à Entebbe pour mener des entretiens collectifs à l'intention des groupes, dans le cadre de la mise en œuvre du processus de dotation en personnel réformé, conformément à l'instruction administrative ST/AI/2010/3. À l'issue de cet exercice, une liste restreinte d'environ 3 000 candidats disponibles pour un éventuel recrutement hors Siège a été établie. D'autres voyages ont encore été entrepris pour porter assistance à la MINUSTAH dans la mise en place d'une structure d'aide à Saint-Domingue, ce qui n'était pas prévu; six membres du personnel des services des technologies de l'information et des communications du Siège ont de même dû participer de manière impromptue au séminaire de haute direction qui s'est tenu à Valence dans ce domaine.

52. Le dépassement de crédits a été compensé par : a) l'annulation des visites prévues d'équipes Abacus qui visaient à sélectionner les opérations en transition (MINURCAT, MINUSTAH, MONUC, MINUL et MINUS). Cette décision de

renforcer davantage les capacités financières et budgétaires sur le terrain a été motivée par le fait que les missions recourent de plus en plus aux visites d'équipes Abacus, en particulier pendant la période de soumission du budget. En outre, les visites d'aide technique et d'ingénierie ont été reportées, au profit de la coordination des efforts déployés en réponse au séisme survenu en Haïti, dont le besoin était pressant, ainsi qu'en raison des retards pris dans la passation des marchés, dus en grande partie à l'absence d'experts spécialisés pour évaluer les aspects essentiels des propositions d'acquisition de biens tels que de l'électroménager, des systèmes de traitement des eaux, des bâtiments, des systèmes d'évacuation des eaux usées, des systèmes photovoltaïques, des générateurs, des matériaux de construction, etc., ce qui a conduit à repousser les conférences de pré-appel d'offres, l'inspection des prototypes et les visites de familiarisation avec l'équipement.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	12,8	55,4 %

53. Les crédits restants s'expliquent par l'annulation des projets de communication prévus en raison des activités supplémentaires requises par le Groupe d'experts et le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions. Les ressources nécessaires qui avaient été allouées aux activités de communication annulées (notamment pour un stand d'expositions et des supports d'information) n'ont donc pas été utilisées.

C. Département de la gestion

(En milliers de dollars des Etats-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
104 472,1	100 678,0	223	200

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Réaction favorable des États Membres sur les services fournis par le secrétariat de la Cinquième Commission et le Comité du programme et de la coordination

Objectif atteint. Tous ceux qui ont répondu au questionnaire distribué aux membres du Bureau et aux coordonnateurs des consultations officieuses de la Cinquième Commission ont donné une appréciation favorable.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Diminution de 4 % des délais de traitement des dossiers du Comité des marchés du Siège, qui sont ramenés de 7,25 à 7,0 jours (2007/08 : 8,25 jours; 2008/09 : 7,25 jours; 2009/10 : 7 jours)

Objectif atteint. Les dossiers ont été traités en 6,4 jours ouvrables.

3.2 Augmentation de 20 % du nombre d'agents du maintien de la paix qui reçoivent un certificat attestant d'une formation sur les activités des comités locaux des marchés, qui est porté de 260 à 310 personnes (2007/08 : 200; 2008/09 : 260, 2009/10 : 310)

Objectif atteint. 332 agents du maintien de la paix ont suivi une formation.

3.3 95 % des projets d'appui à la gestion mis en œuvre répondent aux attentes en matière d'efficacité et de bon fonctionnement des opérations de maintien de la paix

Objectif atteint. 95 % des projets d'appui à la gestion mis en œuvre répondent aux attentes en matière d'efficacité et d'efficience des opérations de maintien de la paix.

b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs***Division de la comptabilité**

1.1 Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU sur les états financiers des opérations de maintien de la paix

Les commissaires aux comptes n'ont pas encore émis leur opinion pour l'exercice 2009-2010, mais le rapport d'audit devrait être publié à la mi-janvier 2010.

Ils ont donné pour l'exercice 2008-2009 une opinion favorable, en demandant toutefois un renforcement du contrôle interne portant sur les biens durables et leur comptabilisation.

1.2 Présentation des états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les 3 mois suivant la fin de l'exercice

Objectif atteint. Les états financiers pour l'exercice 2009-2010 ont été publiés le 30 septembre 2010.

1.3 Présentation de rapports mensuels sur l'état des contributions avant la fin du mois suivant le mois considéré

Objectif atteint. Les rapports ont été présentés pour tous les mois avant la fin du mois suivant, sauf retards d'une semaine survenus en décembre 2009 et juin 2010 en raison des apurements de comptes. Par ailleurs, les données sur les contributions non réglées sont désormais consultables par les États Membres grâce au portail des contributions, lancé au mois de mai 2010.

Division du financement des opérations de maintien de la paix

1.4 Respect absolu de la date limite de présentation des rapports (100 % des rapports) au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, soit le 31 décembre 2009 pour tous les rapports d'exécution du budget, le 31 janvier 2010 pour les missions en cours soumises au cycle normal d'établissement du budget et le 28 février 2009 pour les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies

Objectif atteint partiellement. Sur les 30 rapports pour les missions en cours, la totalité des 14 rapports sur l'exécution du budget, 9 rapports de présentation du budget et 2 rapports complémentaires ont été soumis avant la date limite de présentation (révisée).

La présentation des prévisions de dépenses relatives à la MINUT, la MONUC et l'ONUCI a été retardée par la nécessité de tenir des consultations approfondies.

La présentation des prévisions de dépenses relatives à la MINURCAT et la MINUSTAH a été reportée à la soixante-cinquième session en raison de l'évolution de la situation sur le terrain et des décisions prises par le Conseil de sécurité pendant l'établissement des rapports.

Les rapports pour les missions terminées et les rapports d'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies et du compte d'appui ont été présentés avant la date limite. Les prévisions de dépenses relatives au compte d'appui et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ont été présentées après la date limite parce qu'elles ont nécessité des consultations approfondies.

1.5 Appréciation favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur la structure et la présentation des projets de budget, des rapports sur l'exécution du budget et des autres documents présentés

Objectif atteint. Appréciation favorable de la qualité et de la présentation des rapports, comme indiqué dans la résolution 64/269 de l'Assemblée générale (sect. I, par. 9 et 12) et les rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/64/660, par. 2, 16 et 19, et Add.7, par. 17, et Add.13, par. 28)

1.6 Réponse aux demandes de compléments d'information émanant de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et du Comité consultatif dans les 5 jours ouvrables suivant leur réception

Objectif atteint. Les questions émanant de la Cinquième Commission et du Comité consultatif reçoivent une réponse écrite dans les 5 jours ouvrables suivant leur réception. Les exceptions ont essentiellement été dues aux retards accusés par les départements clients dans la soumission des documents, en particulier lorsqu'il fallait travailler à partir de données brutes.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacé des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Division de la comptabilité

3.1 Traitement trimestriel des demandes de paiement en faveur des pays fournisseurs de contingents conformément aux instructions communiquées par les États Membres

Objectif atteint. Demandes de paiement au titre des contingents et du matériel appartenant aux contingents traitées trimestriellement

3.2 Traitement de 90 % des paiements du Siège au personnel recruté sur le plan international des missions dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception des justificatifs requis

Objectif atteint partiellement.

Tous les traitements ont été versés à temps.

70 % des demandes d'indemnités de départ ont été traitées dans le délai de 30 jours ouvrables.

Le pourcentage a été moindre que prévu à cause du travail rendu nécessaire par la modification des conditions de service des agents recrutés en vertu d'engagements de durée limitée à compter du 1^{er} juillet 2009.

78 % des demandes d'indemnités pour frais d'études ont été traitées dans le délai de 30 jours ouvrables. Le pourcentage a été moindre que prévu en raison du nombre important de demandes.

3.3 Traitement de 90 % des paiements des factures aux fournisseurs et des demandes de remboursement des frais de voyage pour le personnel dans les 30 jours ouvrables suivant la réception des justificatifs requis

Objectif atteint partiellement. 88 % des paiements des fournisseurs ont été traités dans les 30 jours ouvrables.

91 % des demandes de remboursements des frais de voyage soumises sur papier et 100 % des demandes soumises électroniquement ont été traitées dans les 30 jours ouvrables.

3.4 Envoi de 95 % des communications adressées aux États Membres concernant les contributions dans les 30 jours suivant l'adoption des résolutions et la réception des instructions pertinentes arrêtées par la Division du financement des opérations de maintien de la paix

Objectif atteint. Toutes les communications adressées aux États Membres concernant les contributions ont été envoyées dans les délais prévus.

Division du financement des opérations de maintien de la paix

3.5 Taux d'exécution du budget représentant 95 % des crédits ouverts

Objectif non atteint. Le taux d'exécution du budget représente 94 % des crédits ouverts.

3.6 Sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées limitées à 3 mois de dépenses de maintien de la paix

Objectif non atteint. Au 30 juin 2010, les sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées ont été limitées à 3 mois de dépenses de maintien de la paix, sauf pour la MINUK et la MINURSO en raison de problèmes de trésorerie.

3.7 90 % des clients interrogés dans le cadre d'enquêtes de satisfaction jugent au moins « bons » ou « très bons » les conseils fournis par la Division du financement des opérations de maintien de la paix à propos des politiques et procédures budgétaires

Objectif non atteint. 70 % des clients ayant répondu à une enquête de satisfaction sur les services fournis aux opérations de maintien de la paix, préparée par des consultants externes pour le compte du Département de la gestion, ont jugé que la Division du financement des opérations de maintien de la paix fournissait en temps utile des conseils à propos des politiques et procédures budgétaires, et 65 % ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par la qualité de ces conseils et qu'ils répondaient à leurs besoins.

Trésorerie

3.8 Rendement de la trésorerie commune du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix égal ou supérieur au taux des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours, pour les placements en dollars des États-Unis, et à l'indice EONIA pour les placements en euros (indices de référence ONU)

Objectif atteint. Le taux de rendement des placements a été supérieur au taux de référence (2,33 % contre 0,11 %).

3.9 Traitement de la totalité des demandes de paiement pour les missions de maintien de la paix dans les deux jours ouvrables suivant leur réception

Objectif atteint. La totalité des demandes de paiement pour les missions de maintien de la paix a été traitée dans les 2 jours ouvrables suivant leur réception.

Service de l'informatique financière

3.10 Disponibilité à 100 % de l'assistance technique pour les utilisateurs

Objectif atteint. L'assistance technique aux utilisateurs ne connaît pas de faille, grâce à la mise en place de multiples formes d'appui technique.

3.11 90 % des clients interrogés dans le cadre d'enquêtes de satisfaction jugent au moins « bons » ou « très bons » les services fournis et la facilité d'accès à l'information financière

Objectif atteint. 94,5% des clients du Bureau de la planification, des programmes, du budget et de la comptabilité qui ont répondu aux questions dans l'enquête sur les technologies de l'information et des communications portant sur les applications du Département ont jugé les services fournis « bons » ou « très bons ».

c) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Section de l'informatique ressources humaines

1.1 Des données récapitulatives sur le recrutement sont utilisées dans la planification des effectifs, les rapports de synthèse et les rapports stratégiques (objectif 2009/10 : 50 % de tous les rapports s'appuient sur les données récapitulatives fournies par l'entrepôt de données).

Objectif non atteint. L'établissement de rapports sur les opérations à partir du nouveau système de gestion des aptitudes est possible depuis avril 2010.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacités des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Division de la planification stratégique, du recrutement et des affectations

3.1 Exécution des plans d'action ressources humaines dans les missions, suivi des résultats obtenus et établissement de rapports à ce sujet

Objectif atteint. Des plans d'action ressources humaines ont été exécutés dans 13 missions de maintien de la paix et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Des

<p>3.2 Réactions favorables du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de l'appui aux missions et des missions au sujet de la qualité des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines</p>	<p>rapports sur les résultats obtenus ont été à chaque fois présentés au Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires.</p> <p>Objectif atteint. Réactions favorables dans le cadre des évaluations des ateliers organisés à l'intention du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, ainsi que de la part de 40 Administrateurs en chef du personnel des missions de maintien de la paix sur des ateliers consacrés à la définition d'indicateurs de suivi de la gestion des ressources humaines</p>
--	--

Division des services médicaux

<p>3.3 Traitement le jour même de toutes les demandes d'évacuation sanitaire et de classement médical pour un déploiement d'urgence présentées par les missions</p>	<p>Objectif atteint. 861 demandes d'évacuation sanitaire et 1 283 demandes de classement médical d'urgence ont été traitées.</p>
<p>3.4 Examen médical, y compris de la santé mentale, avant le départ dans une mission (76 % en 2007/08; 80 % en 2008/09; 80 % en 2009/10)</p>	<p>Objectif atteint. Il a été donné suite à la totalité des 3 971 demandes de visites médicales avant le départ ou au retour d'une mission pour les membres du personnel du Siège se rendant dans une mission de maintien de la paix, dont 3 339 consultations pour répondre à des demandes de conseils avant de voyager, 325 examens dans le service médical interne et 307 consultations de santé mentale.</p>

Division du perfectionnement, de la valorisation et de l'administration des ressources humaines

<p>3.5 Réactions favorables du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de l'appui aux missions et des missions au sujet de la qualité des services fournis par le Service de l'administration des ressources humaines</p>	<p>Objectif atteint. Réactions favorables du Service administratif du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui au mission, ainsi que des missions de maintien de la paix, par l'intermédiaire de la Division du personnel.</p>
<p>3.6 Jusqu'à 33 % des premiers notateurs reçoivent une formation en matière de suivi du comportement professionnel destinée aux directeurs de programme</p>	<p>Objectif non atteint. 18 formateurs dans les missions ont suivi une formation au suivi du comportement professionnel pour pouvoir à leur tour former le personnel et les responsables des missions sur cette question. Au total, 21 % de premiers notateurs dans les missions (soit quelque 800 personnes) ont été formés.</p>
<p>3.7 Réactions favorables du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de l'appui aux missions et des missions au sujet de la participation de leur personnel aux activités de deux réseaux</p>	<p>Objectif non atteint. Activité reportée à l'exercice 2010/11 en raison de l'évolution des priorités au sein du Bureau de la gestion des ressources humaines. L'Initiative volontaire pour les échanges volontaires entre réseaux (VINES II) a été lancée en juillet 2010 et étendue au personnel de toutes les missions.</p>

3.8 Accroissement de la mobilité du personnel entre les lieux d'affectation et les missions dans les domaines de l'administration, des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (jusqu'à 20 %)

Objectif non atteint. Activité reportée à l'exercice 2010/11 en raison de l'évolution des priorités au sein du Bureau de la gestion des ressources humaines. L'Initiative volontaire pour les échanges volontaires entre réseaux (VINES II) a été lancée en juillet 2010 et étendue au personnel de toutes les missions.

Service des politiques en matière de ressources humaines

3.9 Réalisation d'une enquête globale sur les conditions d'emploi du personnel recruté sur le plan national selon un cycle de 4 ans au maximum ou en fonction des besoins

Objectif atteint. Des enquêtes sur les conditions d'emploi ont été menées selon le cycle normal de 4 ans dans 3 missions de maintien de la paix (MINUS, MINUAD et MINUK).

3.10 Réactions favorables du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de l'appui aux missions et des missions au sujet des services rendus par le Service

Objectif atteint. Le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et les opérations de maintien de la paix ont exprimé leur satisfaction par courrier électronique ou selon d'autres voies quant aux services fournis par le Service.

Section de l'informatique ressources humaines

3.11 La moitié des missions de maintien de la paix utilisent des processus intégrés standard pour le recrutement, la planification, le déroulement des carrières et le suivi du comportement professionnel

Objectif non atteint. Cette initiative est reportée à plus tard dans les missions de maintien de la paix jusqu'à ce que les fonctionnalités Inspira qui ont déjà été lancées soient stabilisées.

3.12 Pourcentage plus élevé de missions de maintien de la paix utilisant le dépôt central de données pour établir les rapports de suivi du comportement professionnel (10 % en 2008/09; 80 % en 2009/10)

Objectif non atteint. Cette initiative est reportée à plus tard dans les missions de maintien de la paix jusqu'à ce que les fonctionnalités Inspira qui ont déjà été lancées soient stabilisées.

3.14 Disponibilité à 97 % de l'appui technique aux utilisateurs dans les missions de maintien de la paix

Objectif atteint. L'appui technique est disponible à 97 % dans les missions de maintien de la paix.

3.13 Amélioration du délai de réaction aux demandes des missions concernant un appui dans le processus de recrutement (2008/09 : 24 heures; 2009/10 : 3 heures)

Objectif non atteint. Cette initiative est reportée à plus tard dans les missions de maintien de la paix jusqu'à ce que les fonctionnalités Inspira qui ont déjà été lancées soient stabilisées.

3.15 La totalité des responsables de la gestion des dossiers utilisent le nouveau système de gestion des effectifs

Objectif non atteint. La mise en place dans les missions de maintien de la paix d'Inspira, le nouveau système de gestion des effectifs, a été reportée à plus tard jusqu'à ce que les fonctionnalités Inspira qui ont déjà été lancées soient stabilisées.

d) Bureau des services centraux d'appui

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Section des archives et de la gestion des dossiers

1.1 Les documents d'archives pour toutes les missions en cours de liquidation sont à la disposition des États Membres, des organisations du système des Nations Unies et du public au Siège de l'ONU

Objectif atteint. Au cours de la période considérée, 3 070 mètres linéaires d'archives ont été reçus de missions en cours de liquidation (MONUG, MINUEE) et d'une mission dont les effectifs ont été réduits (MINUK) et un important volume d'archives essentielles a été reçu de la MONUC (juin 2010).

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacités des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Section des archives et de la gestion des dossiers

3.1 50 % des missions de maintien de la paix appliquent des politiques, des outils et des normes techniques types pour la gestion des dossiers.

Objectif atteint. Promotion de l'adoption des normes, politiques et outils d'archivage de l'ONU dans le cadre de l'atelier de formation à la gestion des dossiers organisé à Brindisi. L'institution de la communauté de pratique de la gestion des dossiers a permis l'application de normes minimales en la matière dans 69 % des missions.

Section des services spéciaux

3.2 Réactions favorables lors des enquêtes menées par le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et les missions sur le terrain en ce qui concerne l'acheminement du courrier (2007/08 : 89 %; 2008/09 : 87 %; 2009/10 : 87 %)

Objectif atteint. 94 % des personnes ayant répondu à une enquête envoyée aux missions sur le terrain ont jugé satisfaisantes la qualité et l'efficacité du service de la valise diplomatique depuis le Siège de l'ONU.

Objectif atteint. La totalité des personnes ayant répondu à une enquête envoyée au Département des opérations de maintien de la paix ont jugé satisfaisant le service de messenger.

Division des achats

3.3 Augmentation de 10 % du nombre de fournisseurs de pays en développement et de pays en transition; 90 % des demandes d'agrément de fournisseurs traitées dans un délai de 3 mois

Objectif atteint. Grâce à des séminaires d'entreprises et d'autres efforts d'information, 268 fournisseurs de pays en développement et de pays en transition ont été enregistrés, soit une augmentation de 211 % par rapport aux 92 fournisseurs enregistrés lors du précédent exercice budgétaire.

Pendant la période examinée, 71 % des demandes d'agrément ont été traitées dans les 90 jours. Le délai moyen d'examen des demandes était de 68 jours.

Service des voyages et des transports

3.4 Réactions favorables dans les enquêtes sur les utilisateurs des services de voyage et de transport (2007/08 : 80 %, 2008/09 : 80 %; 2009/10 : 85 %) Objectif atteint. 85 % des utilisateurs interrogés ont jugé les services en question satisfaisants.

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Nombre moyen de postes occupés	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	130	112	13,8
Agents des services généraux et des catégories apparentées	93	88	5,6

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	29 898,2	30 254,3	(356,1)	(1,2)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5 576,3	5 802,5	(226,2)	(4,1)
Consultants	2 367,3	1 375,8	991,5	41,9
Voyages	2 688,5	2 352,4	336,1	12,5
Installations et infrastructures	20 531,1	20 889,8	(358,7)	(1,7)
Communications	473,2	555,5	(82,3)	(17,4)
Informatique	31 587,8	31 563,8	24,0	0,1
Services médicaux	200,0	178,8	21,2	10,6
Fournitures, services et matériel divers	11 149,7	7 705,1	3 444,6	30,9
Total partiel (II)	74 573,9	70 423,7	4 150,2	5,6
Total brut (I et II)	104 472,1	100 678,0	3 794,1	3,6

4. Analyse des écarts¹

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	(356,1)	(1,2 %)

54. Le dépassement de crédits s'explique par : a) des taux effectifs de vacance de postes moindres que ceux prévus au budget pour les nouveaux postes d'administrateur et d'agent des services généraux créés au Bureau de la gestion des ressources humaines pendant la période considérée, ce qui a donné lieu à des coûts

salariaux et dépenses communes de personnel plus importants, en particulier en ce qui concerne les primes d'affectation; et b) des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu au Bureau du Secrétaire général adjoint en raison des indemnités versées à un des membres du personnel après son licenciement à l'amiable.

55. Ce dépassement de crédits a été partiellement compensé par le fait que les dépenses pour le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité ont été moindres que prévu, étant donné que des charges afférentes aux traitements du personnel recruté sur le plan international ont été inscrites par erreur à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), et que le taux effectif de vacance de postes d'administrateur a été plus élevé que celui prévu au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(226,2)	(4,1 %)

56. Le dépassement de crédits s'explique par des dépenses imprévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) à la Division de la comptabilité compte tenu des modifications à apporter aux états de paie et aux charges à payer au titre de l'assurance maladie par suite des nouvelles conditions de service en vigueur pour le personnel de maintien de la paix à compter du 1^{er} juillet 2009, ainsi que par le fait que des charges afférentes aux traitements du personnel recruté sur le plan international ont été inscrites par erreur à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour la Division du financement des opérations de maintien de la paix. Ces dépenses supplémentaires ont été partiellement compensées par le retard pris dans le recrutement de spécialistes des Normes comptables internationales pour le secteur public, dans la mesure où l'application des normes IPSAS a été reportée et où il s'est avéré difficile de trouver des candidats qualifiés pour pourvoir les deux postes de comptable.

	<i>Écart</i>	
Consultants	991,5	41,9 %

57. Le solde inutilisé tient essentiellement au fait que n'ont pas été utilisés les fonds prévus au titre du recrutement de consultants chargés d'analyser les nouvelles politiques et procédures de comptabilisation et de formuler des recommandations en la matière en vue de l'adoption des normes IPSAS, non plus que ceux prévus au titre des activités de formation connexes dans les missions à l'échelle du système, en raison du report de l'application des normes IPSAS. Il s'explique aussi par : a) la non-utilisation des fonds prévus pour l'amélioration des mécanismes de fonctionnement et le recrutement de consultants Lean Six Sigma, puisque des membres du personnel qui avaient suivi des formations internes ont pu s'acquitter des tâches à accomplir; b) le transfert au Bureau des technologies de l'information et des communications de ressources liées au rattachement des missions de maintien de la paix au système électronique du Comité des marchés du Siège; c) la non-utilisation des fonds prévus pour le recrutement de consultants dans le domaine de l'archivage par suite du retard pris au niveau des procédures générales d'achat, en raison essentiellement des problèmes rencontrés pour trouver un fournisseur à

même d'assumer simultanément la numérisation et le catalogage des archives des missions; et d) l'annulation et le report *sine die* de tous les recrutements de consultants prévus au Bureau de la gestion des ressources humaines en raison de la lourdeur de la charge de travail anticipée pour adapter les systèmes informatiques en place aux nouveaux cadres contractuels à compter du 1^{er} juillet 2009, et dans le cadre du lancement du système de gestion des aptitudes (Inspira), comme reconnu par le Comité consultatif dans son rapport.

58. Ces économies ont été en partie annulées par : a) les dépenses afférentes à la phase de développement d'Inspira, plus longue qu'initialement prévu, compte tenu des ressources nécessaires pour déployer Inspira dans les missions et mener à bien le projet de stabilisation, à la suite de la modification des spécifications après le lancement initial en prévision de laquelle aucun crédit n'avait été ouvert au budget 2009/10; b) le recrutement de consultants, non prévu au budget, pour étudier et évaluer le système commun de codification des Nations Unies, qui sera utilisé aux fins de la classification en matière de marchés; c) les dépenses afférentes à la définition de grands indicateurs de succès en ce qui concerne les achats, dans la mesure où les offres reçues au terme de l'appel d'offres étaient d'un montant plus important que celui prévu au budget; d) l'examen des politiques prescrites dans le Manuel des achats de l'ONU et des dossiers d'achat pour s'assurer qu'ils étaient bien conformes aux politiques en vigueur et aux Règlement et règles de gestion financière de l'ONU, alors qu'aucun crédit n'avait été ouvert à cet effet; e) les dépenses afférentes aux déclarations du personnel financé à partir du compte d'appui dans le cadre du dispositif de transparence financière, pour lesquelles aucun crédit n'avait été ouvert; et f) le recrutement d'un administrateur externe pour traiter les demandes de remboursement au titre de l'assurance maladie et la réévaluation de l'assurance maladie après la cessation de service et des prestations de fin de service, pour lequel aucun crédit n'avait été prévu.

	<i>Écart</i>	
Voyages	336,1	12,5 %

59. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par : a) des frais de voyage moindres que prévu dans le cadre des activités de formation en raison du report de l'application des normes IPSAS; b) l'annulation des visites dans les missions aux fins de l'évaluation des taux de l'indemnité de subsistance en mission, par suite des modifications apportées à la réforme du régime des engagements; c) les frais de voyage relatifs aux visites d'information dans les missions liées au nouveau système d'administration de la justice (le montant total des prévisions de dépenses afférentes au nouveau système d'administration de la justice a été inscrit à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, tandis que les dépenses effectives ont été réparties entre les différentes rubriques); d) les économies réalisées grâce à la fusion de plusieurs séminaires; et e) les économies réalisées au niveau des frais de voyage des formateurs grâce au lancement plus tôt que prévu d'une formation en ligne sur les achats fondamentaux.

60. Ces économies ont en partie été annulées par des frais de voyage imprévus liés à : a) l'ouverture du bureau régional des achats à Entebbe; b) la participation à des conférences sur les achats à des fins de formation; c) l'envoi de juristes devant le Tribunal du contentieux administratif à Nairobi; d) la présentation au Réseau Ressources humaines et à la Commission de la fonction publique internationale de

la proposition d'indemnité de double logement pour les lieux d'affectation famille non autorisée; et e) la formation au Mécanisme de contrôle des fonds dans six missions, qui avait été reportée de l'exercice 2009/10 à cause des contraintes du calendrier des missions.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(358,7)	(1,7 %)

61. Le dépassement de crédits s'explique par le coût des installations pour le centre informatique secondaire, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/269, pour lequel aucun crédit n'avait été prévu.

	<i>Écart</i>	
Communications	(82,3)	(17,4 %)

62. Le dépassement de crédits s'explique par l'acquisition de matériel de communication spécialisé pour le système d'administration de la justice. Le montant total des prévisions de dépenses afférentes au nouveau système d'administration de la justice avait été inscrit à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, tandis que les dépenses effectives ont été réparties entre les différentes rubriques.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	21,21	0,6 %

63. Le solde inutilisé s'explique par le fait que des fonds prévus pour l'achat de trousse médicales de voyage ont été mis de côté pour pouvoir financer des achats médicaux d'urgence dans l'éventualité d'une pandémie de grippe aviaire.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	3 444,6	30,9 %

64. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par : a) le retard pris dans l'application de l'accord relatif au partage des coûts pour le nouveau système d'administration de la justice; b) des dépenses moindres que celles prévues au budget au titre de l'assurance maladie après la cessation de service compte tenu d'un nombre de demandes moindres que prévu et de la suspension des cotisations pendant un mois pour un des plans médicaux; c) l'offre faite par un des fournisseurs à un coût moindre que celui prévu au budget en ce qui concerne la mise au point de cours de formation en ligne à l'intention des spécialistes des achats et; d) le retard pris dans l'établissement d'un contrat de services de tri sélectif des fournisseurs en raison de problèmes d'ordre juridique non réglés avec le fournisseur.

D. Bureau des services de contrôle interne

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
23 480,5	21 528,2	99	78

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience de l'exécution, de la gestion et de la direction des opérations de maintien de la paix, ainsi que de l'appui qui leur est apporté

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Augmentation du nombre de recommandations visant à renforcer le contrôle interne et à atténuer les risques (2007/08 : 399 recommandations; 2008/09 : 325 recommandations; 2009/10 : 400 recommandations)

Objectif atteint. 460 recommandations visant à renforcer le contrôle interne et à atténuer les risques ont été formulées.

3.2 Acceptation de 95 % des recommandations formulées par la Division de l'audit interne (2007/08 : 88 %; 2008/09 : 95 %; 2009/10 : 95 %)

Objectif atteint. 99 % des 670 recommandations formulées pendant l'exercice financier ont été acceptées.

3.3 Acceptation de 80 % des recommandations issues des activités d'inspection et d'évaluation (2007/08 : 25 %; 2008/09 : 60 %; 2009/10 : 80 %)

Objectif atteint. 80 % des recommandations issues de ces activités ont été acceptées.

3.4 Amélioration du traitement des cas de vol, d'abus de confiance, de contrebande, de corruption et d'autres formes de manquement aux normes de conduite, ainsi que de gaspillage, d'excès de pouvoir et de mauvaise gestion grâce à un plus grand nombre de contrôles (2007/08 : 317 contrôles; 2008/09 : 440 contrôles; 2009/10 : 470 contrôles)

Au total, 359 cas liés aux opérations de maintien de la paix ont été examinés.

Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique par la baisse du nombre d'allégations formulées en rapport avec ces opérations.

3.5 Augmentation du nombre de notifications et de communications en matière de prévention de la fraude, des autres fautes professionnelles et des cas de gaspillage, d'excès de pouvoir et de mauvaise gestion (2007/08 : 16 notifications et 85 communications; 2008/09 : 18 notifications et 135 communications; 2009/10 : 18 notifications et 90 communications)

Objectif atteint. 79 notifications et 115 communications ont été effectuées.

Leur augmentation s'explique principalement par celle du nombre de demandes reçues par la Division des investigations.

3.6 Augmentation du nombre de séances de formation aux techniques d'enquête de base organisées à l'intention des directeurs de programme pour leur permettre de traiter les cas de fautes professionnelles (catégorie II) (2007/08 : aucune; 2009/10 : 2 séances de formation)

Objectif atteint. 8 séances de formation ont eu lieu : 1 à la MONUC, 1 à la FINUL, 1 à Beyrouth, 1 à la MINUL et 4 au Siège.

Les séances de formation ont été plus nombreuses que prévu en réponse à une demande accrue. Au total, 83 participants ont été formés.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	71	56	20,7
Agents des services généraux et des catégories apparentées	28	22	20,5

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	12 688,9	14 049,3	(1 360,4)	(10,7)
II. Autres objets de Dépenses				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	6 459,3	4 570,9	1 888,4	29,2
Consultants	427,0	366,8	60,2	14,1
Voyages	2 264,4	1 399,0	865,4	38,2
Installations et infrastructures	306,9	173,7	133,2	43,4
Communications	104,5	97,4	7,1	6,8
Informatique	872,9	684,9	188,0	21,5
Services médicaux	3,5	0,7	2,8	80,0
Fournitures, services et matériel divers	353,1	185,5	167,6	47,5
Total partiel (II)	10 791,6	7 478,9	3 312,7	30,7
Total brut (I et II)	23 480,5	21 528,2	1 952,3	8,3

4. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Postes	(1 360,4)	(10,7 %)

65. Le dépassement des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : des dépenses communes de personnel (primes d'affectation et de réinstallation, indemnités pour charges de famille, primes de mobilité et de sujétion, indemnités pour frais d'études) supérieures aux prévisions et, sous l'effet de la mise en œuvre de la nouvelle politique des ressources humaines, le 1^{er} juillet 2009, des coûts salariaux plus élevés que prévu pour les auditeurs résidents des opérations de maintien de la paix. Ces dépenses supérieures aux prévisions ont été partiellement compensées par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu au sein de la Division de l'audit interne, à New York, et par le recrutement tardif de deux enquêteurs résidents d'opérations de maintien de la paix.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 888,4	29,2 %

66. Les dépenses ont été moins élevées que prévu car on a peiné à trouver et recruter des candidats répondant aux exigences des avis de vacance de postes publiés par la Division des investigations. En particulier, deux tentatives visant à pourvoir le poste de directeur qui venait d'être créé à Nairobi se sont soldées par des échecs, et il en est allé de même pour un poste de directeur proposé à Vienne. De plus, des recrutements ont pris du retard, principalement pour les postes d'enquêteurs relevant de la catégorie des administrateurs proposés à Nairobi, à Vienne et dans les missions de maintien de la paix.

	<i>Écart</i>	
Consultants	60,2	14,1 %

67. La sous-utilisation du crédit ouvert est liée au fait que les centres régionaux de la Division des investigations n'ont guère traité d'affaires justifiant le recours à des consultants spécialisés dans l'audit financier et dans la graphologie et à l'annulation, suite à une révision des priorités en matière d'audit, de l'audit relatif aux contrats et aux pratiques des missions de maintien de la paix dans le domaine du transit (Division de l'audit interne). Cette sous-utilisation s'explique aussi par les facteurs suivants : les dépenses moindres que prévu liées au recours à un formateur extérieur au sein de la Division de l'audit interne, celle-ci ayant fait appel à des consultants du Bureau de la gestion des ressources humaines, et l'annulation de l'audit du progiciel de gestion intégré, la mise en route de ce progiciel ayant pris du retard. L'économie potentielle a été partiellement annulée par les facteurs suivants : a) la Division de l'inspection et de l'évaluation a dépensé plus que prévu parce qu'il a fallu étendre la portée géographique des enquêtes sur la population locale réalisées pour la MINUSTAH et la MINUL et la taille de l'échantillon de population étudié pour obtenir des résultats plus représentatifs et plus précis, mais aussi pour couvrir un plus grand nombre de mandats de maintien de la paix dans le cas du Libéria; b) la Division de l'audit interne a consacré davantage de fonds que prévu à des audits sur la gouvernance des technologies de l'information et des communications, car de tels audits ont été effectués pour quatre missions de maintien de la paix au lieu d'une seule, comme c'était prévu à l'origine; c) des missions de conseil non budgétisées ont été demandées dans le domaine des méthodes de vérification juricomptable et des programmes d'assurance qualité et d'amélioration de la qualité, de même qu'un audit spécial consacré à la gestion des risques, dans le cadre de la réorientation des priorités de la Division de l'audit interne vers les problématiques nouvelles.

	<i>Écart</i>	
Voyages	865,4	38,2 %

68. Le solde inutilisé s'explique principalement par des frais de voyage inférieurs aux prévisions pour le personnel de la Division des investigations, les difficultés rencontrées pour recruter des enquêteurs ayant conduit à une réduction des déplacements effectués dans le cadre d'investigations. De plus, la conférence

annuelle des auditeurs résidents organisée par la Division de l'audit interne a entraîné des frais de voyage moins élevés que prévu parce qu'elle ne s'est pas tenue au lieu initialement prévu, ce qui a fait baisser les frais de transport aérien, et parce que les participants ont été moins nombreux à la conférence annuelle de planification des travaux des chefs des auditeurs résidents. En outre, le programme des voyages de la Division de l'inspection et de l'évaluation a été revu, les effectifs supplémentaires demandés n'ayant pas été approuvés. Enfin, la Division de l'audit interne a elle aussi engagé moins de frais de voyage que prévu, pour les raisons suivantes : a) ses priorités en matière d'audit ont évolué; b) les déplacements de consultants prévus dans le cadre de l'audit du progiciel de gestion intégré ont été annulés du fait du retard pris dans la mise en route de ce progiciel; c) un seul déplacement (au lieu de quatre) a eu lieu dans le cadre d'entretiens de recrutement à faire passer dans des centres d'évaluation, les activités d'évaluation ayant été repoussées à plus tard du fait de la réforme des ressources humaines; d) les frais liés aux billets d'avion ont été moins élevés que prévu, de même que les indemnités journalières de subsistance, la durée des audits planifiés ayant été réduite.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	133,2	43,4 %

69. Le solde inutilisé tient principalement au fait que les dépenses ont été moindres que prévu pour les services communs liés à l'espace de bureaux occupé par la Division des investigations dans le Centre de Vienne.

	<i>Écart</i>	
Informatique	188,0	21,5 %

70. La sous-utilisation du crédit s'explique par le fait que les dépenses liées au nouveau système de traitement des affaires de la Division des investigations ont été revues à la baisse à l'issue de négociations avec le fournisseur.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	2,8	80,0 %

71. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions parce que le personnel de la Division des investigations posté à Nairobi a eu moins besoin de services médicaux que prévu.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	167,6	47,5 %

72. Les dépenses inférieures aux prévisions s'expliquent principalement par les facteurs suivants : a) la non-utilisation par la Division de l'audit interne des crédits préaffectés à l'édition des rapports d'audit relatifs au maintien de la paix, les tâches d'édition ayant été principalement réalisées en interne; b) les frais d'examen moindres versés à l'Institute of Internal Auditors, les membres du personnel de la Division de l'audit interne ayant été moins nombreux à obtenir une homologation; c) les frais moindres liés au centre d'évaluation de Nairobi de la Division de l'audit

interne, des locaux existants du site de Nairobi ayant été utilisés; d) l'annulation des achats prévus d'équipements de sécurité au bureau de Nairobi, la Division des investigations ayant réussi à trouver, dans les locaux du Bureau des Nations Unies pour les partenariats, un espace de bureaux déjà doté d'un système de sécurité acceptable.

E. Cabinet du Secrétaire général

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
1 008,7	970,9	5	5

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Augmentation de la proportion des rapports sur les questions relatives au maintien de la paix qui sont soumis à la date prévue au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, ainsi qu'à d'autres organes (rapports au Conseil de sécurité – 2007/08 : 66 %; 2008/09 : 68 %; 2009/10 : 70 %; rapports à l'Assemblée générale – 2007/08 : 50 %; 2008/09 : 60 %; 2009/10 : 70 %)

Objectif atteint partiellement. 66 % des rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité et 89 % de ses rapports à l'Assemblée générale ont été soumis à la date prévue, voire plus tôt.

Les délais internes n'ont pas toujours été respectés, pour des raisons indépendantes de la volonté du Cabinet telles que la transmission tardive des rapports par les départements responsables.

1.2 Tous les documents (rapports, aide-mémoire, déclarations, lettres, discours, etc.) sont revus par le Cabinet du Secrétaire général et renvoyés aux départements responsables dans un délai maximum de 4 jours.

Objectif atteint. Tous les documents sont revus et renvoyés par le Cabinet du Secrétaire général dans un délai de 4 jours.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Communication d'observations et de conseils au Département des opérations de maintien de la paix, au Département de l'appui aux missions et aux missions de maintien de la paix dans un délai de 5 jours après la présentation au Cabinet des rapports du Secrétaire général sur les missions de maintien de la paix

Objectif atteint. Observations et conseils ont généralement été communiqués dans le délai de 4 jours ouvrables, sauf quand le caractère sensible du document exigeait un examen plus approfondi.

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Nombre moyen de postes occupés	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	3	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	2	–

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	897,8	852,5	45,3	5,0
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	91,5	98,1	(6,6)	(7,2)
Consultants	–	–	–	–
Voyages	–	–	–	–
Installations et infrastructures	2,5	3,4	(0,9)	(36,0)
Communications	7,0	7,0	–	–
Informatique	9,9	9,9	–	–
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	–	–	–	–
Total partiel (II)	110,9	118,4	(7,5)	(6,8)
Total brut (I et II)	1 008,7	970,9	37,8	3,7

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	45,3	5,0 %

73. Le solde inutilisé est dû à des dépenses communes de personnel inférieures à celles prévues au budget.

	Écart	
Installations et infrastructures	(0,9)	(36,0 %)

74. Le dépassement des crédits tient au coût des fournitures de bureau, qui a été plus élevé que prévu.

F. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
1 244,5	766,3	7	2

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Toutes les affaires soumises au Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies sont examinées dans les 30 jours.	Objectif atteint. Toutes les affaires dont le Bureau a été saisi (401) ont été examinées et ont donné lieu à une décision dans un délai de 30 jours.
---	--

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	2	55,0
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	–	100,0

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	1 047,8	477,0	570,8	54,5
II. Autres objets de dépense				–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	60,9	(60,9)	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	146,3	178,0	(31,7)	(21,7)
Installations et infrastructures	3,5	3,5	–	–
Communications	10,4	10,4	–	–

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Informatique	12,0	12,0	–	–
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	24,5	24,5	–	–
Total partiel (II)	196,7	289,3	(92,6)	(47,1)
Total brut (I et II)	1 244,5	766,3	478,2	38,4

4. Analyse des écarts¹

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	570,8	54,5 %

75. Le solde inutilisé découle des difficultés à trouver et recruter des candidats répondant aux conditions requises pour les postes à pourvoir dans les deux bureaux régionaux de services d'ombudsman, notamment les deux postes P-3 de spécialiste du règlement des différends et les deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	Écart	
	Montant	Pourcentage
	(60,9)	–

76. Le dépassement des crédits est imputable à la création, qui n'avait pas été prévue au budget, d'un poste de temporaire P-4 de chargé de dossier pour une durée de six mois. Le titulaire de ce poste fournit, au Siège, des services d'ombudsman au personnel des missions de maintien de la paix non desservies par les bureaux régionaux de services d'ombudsman, en attendant que s'achève le recrutement de personnel pour ces derniers.

Voyages	Écart	
	Montant	Pourcentage
	(31,7)	(21,7 %)

77. Le dépassement des crédits est dû aux déplacements non prévus au budget de l'Ombudsman de l'Organisation des Nations Unies pour traiter les dossiers urgents et imprévus, qui se sont multipliés, et intervenir en personne dans les missions.

G. Bureau de la déontologie

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Crédits approuvés	Dépenses	Postes approuvés	Nombre moyen de postes occupés
1 047,8	1 073,2	–	–

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Augmentation du nombre de cours et de séminaires de formation en déontologie à l'intention du personnel du maintien de la paix au Siège et sur le terrain (2007/08 : 1; 2008/09 : 3; 2009/10 : 5)

Objectif atteint. 4 formations auxquelles ont participé 40 personnes au total ont été dispensées aux membres des organes centraux de contrôle des missions à la Base de soutien logistique des Nations Unies d'Entebbe, à la MINUSTAH et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Une réunion d'information, qui a rassemblé 30 participants, a été organisée à New York pour les juristes des opérations de maintien de la paix.

3.2 Hausse de la proportion de fonctionnaires tenus de présenter une déclaration de situation financière ou une déclaration d'intérêts qui s'acquittent de leur obligation (2007/08 : 87 %; 2008/09 : environ 97 %; 2009/10 : 100 %)

Objectif atteint. 99 % des fonctionnaires auxquels s'applique le dispositif de transparence financière (visés dans la circulaire ST/SGB/2006/6 du Secrétaire général) ont présenté le formulaire de déclaration de situation financière ou d'intérêts dans les délais prescrits.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	–	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	–	–	–	–
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	260,6	308,8	(48,2)	(18,5)
Consultants	732,5	740,4	(7,9)	(1,1)
Voyages	47,8	17,1	30,7	64,2
Installations et infrastructures	1,0	1,0	–	–
Communications	2,8	2,8	–	–

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Informatique	3,1	3,1	–	–
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	–	–	–	–
Total partiel (II)	–	–	–	–
Total brut (I et II)	1 047,8	1 073,2	(25,4)	(2,4)

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(48,2)	(18,5 %)

78. Le dépassement des crédits s'explique essentiellement par la nécessité de remplacer une fonctionnaire en congé de maternité.

	Écart	
Voyages	30,7	64,2 %

79. Les dépenses de voyage ont été moins élevées que prévu en raison de l'ajournement de visites dans quatre missions de maintien de la paix qui devaient servir à expliquer le dispositif de transparence financière, la priorité ayant été donnée à d'autres questions comme les répercussions du nouveau système d'administration de la justice sur la politique de protection contre les représailles.

H. Bureau des affaires juridiques

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Crédits approuvés	Dépenses	Postes approuvés	Nombre moyen de postes occupés
2 932,6	3 050,0	15	15

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Limiter autant que possible les indemnités versées par l'Organisation au titre de ses opérations et activités de maintien de la paix par rapport aux montants réclamés

2007/08 : le montant des indemnités versées à été inférieur à 23 % du montant total réclamé.

2008/09 : le montant des indemnités versées a été inférieur à 40 % du montant total réclamé.

2009/10 : le montant des indemnités versées a été inférieur à 40 % du montant total réclamé.

3.2 Absence de cas dans lesquels ne sont pas maintenus le statut, les privilèges et les immunités de l'Organisation dans le cadre des opérations de maintien de la paix, hormis les cas où il y est renoncé volontairement (2007/08 : aucun cas; 2008/09 : aucun cas; 2009/10 : aucun cas)

Objectif atteint. Le montant des réclamations liées aux opérations de maintien de la paix, qui s'élevait à plus de 74,4 millions de dollars au total, a été ramené à 27,6 millions de dollars à l'issue d'arbitrages ou de règlements à l'amiable, soit 37,1 % du montant des réclamations.

Objectif atteint. Les privilèges et les immunités ont été maintenus dans tous les accords relatifs à des questions de maintien de la paix examinés par le Bureau des affaires juridiques et, sauf renonciation des intéressés, dans toutes les procédures judiciaires concernant l'Organisation ou ses fonctionnaires et touchant à des questions de maintien de la paix.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	13	13	1,9
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	2	–

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	2 520,7	2 481,1	39,6	1,6
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	165,2	163,0	2,2	1,3
Consultants	75,0	262,1	(187,1)	(249,5)
Voyages	52,4	25,3	27,1	51,7
Installations et infrastructures	8,0	8,0	–	–

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Communications	24,2	24,2	–	–
Informatique	84,1	83,3	0,8	1,0
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	3,0	3,0	–	–
Total partiel (II)	411,9	568,9	(157,0)	(38,1)
Total brut (I et II)	2 932,6	3 050,0	(117,4)	(4,0)

4. Analyse des écarts¹

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	39,6	1,6 %

80. Le solde inutilisé résulte de dépenses communes de personnel inférieures aux prévisions budgétaires en ce qui concerne notamment les primes d'affectation, les indemnités pour frais d'études et les indemnités pour charges de famille. Il a été partiellement annulé par un taux de vacance inférieur aux prévisions, en particulier pour les deux nouveaux postes P-5 et P-4.

Consultants	Écart	
	Montant	Pourcentage
	(187,1)	(249,5 %)

81. Le dépassement des crédits est principalement dû aux activités non inscrites au budget ayant découlé de la nécessité de faire appel aux services d'un conseiller juridique extérieur pour régler un différend lié à un contrat de services d'appui logistique polyvalents au bénéfice de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Voyages	Écart	
	Montant	Pourcentage
	27,1	51,7 %

82. Les dépenses de voyage ont été inférieures aux prévisions car des économies ont été réalisées en combinant des voyages et en remplaçant certaines visites dans les missions par des visioconférences et autres téléconférences. L'économie tient également à l'annulation, résultant de l'évolution de la situation, de voyages qui avaient été prévus pour dispenser des conseils juridiques sur le terrain à la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo, à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et notamment de l'affectation de l'un des fonctionnaires concernés du Bureau des affaires juridiques à une mission de maintien de la paix.

I. Département de l'information

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
704,0	745,7	4	4

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Les sujets mis en distribution sont diffusés ou incorporés dans des sites Web d'information par au moins 5 organes de presse à couverture régionale (2007/08 : 44 %; 2008/09 : 35 %; 2009/10 : 35 %)

Objectif atteint. 75 % des 458 sujets produits et diffusés par le service de transmission par satellite UNifeed ont été repris par des organismes de télédiffusion. Les principaux utilisateurs internationaux et régionaux sont Al Arabiya, Al Jazeera, la BBC, CCTV, CNN International, Channel News Asia, Deutsche Welle, Euronews, Eurovision, France 24, la chaîne iranienne Press TV, Nile TV, Radio e Televisão Portuguesa, Russia Today, South African Broadcasting Corporation et TVE (Espagne).

Réalisation escomptée 2.1 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1 Envoi, avant le déploiement, d'une mission de planification pour s'assurer que les composantes information de la mission sont bien planifiées et dotées de ressources humaines et financières suffisantes et que les stratégies de communication sont conçues de façon à pouvoir s'intégrer dans le concept d'opération de la mission

Objectif non réalisé. Il n'y a pas eu de nouvelle opération de maintien de la paix ni d'élargissement du mandat d'une opération existante pendant la période considérée.

2.2 Déploiement de fonctionnaires de l'information avec le concours du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, dans un délai de 30 à 90 jours à compter de l'adoption, par le Conseil de sécurité, d'une résolution portant création d'une nouvelle mission de maintien de la paix ou élargissant le mandat d'une mission existante (2007/08 : dans un délai de 90 jours; 2008/09 : 30 à 90 jours; 2009/10 : 30 à 90 jours)

Objectif non réalisé. Il n'y a pas eu de nouvelle opération de maintien de la paix ni d'élargissement du mandat d'une opération existante pendant la période considérée.

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Les opérations de maintien de la paix interrogées se déclarent satisfaites de la qualité de l'appui fourni (2007/08 : 80 %; 2008/09 : 80 %; 2009/10 : 85 %)

Objectif atteint. Un questionnaire a été adressé aux services d'information de 13 missions de maintien de la paix, leur demandant d'évaluer la qualité de l'appui fourni par le Département de l'information. Les 12 missions qui ont répondu au questionnaire (MINURCAT, MINUSTAH, MINURSO, MONUC, MINUAD, UNFICYP, FINUL, MINUK, MINUL, MINUS, MINUT et ONUCI) ont toutes qualifié l'appui reçu de « très bon » ou « satisfaisant ».

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	3	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	1	–

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	606,7	655,8	(49,1)	(8,1)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	71,9	69,6	2,3	3,2
Installations et infrastructures	2,0	1,5	0,5	25,0
Communications	5,6	5,6	–	–
Informatique	11,3	11,3	–	–
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	6,5	1,9	4,6	70,8
Total partiel (II)	97,3	89,9	7,4	7,6
Total brut (I et II)	704,0	745,7	(41,7)	(5,9)

4. Analyse des écarts¹

Postes	Écart	
	(49,1)	(8,1 %)

83. Le dépassement de crédits s'explique par un taux de vacance de postes effectif inférieur au taux prévu.

Fournitures, services et matériel divers	Écart	
	4,6	70,8 %

84. L'économie réalisée s'explique par le coût inférieur aux prévisions des fournitures et services pour un atelier de formation à la plate-forme logistique d'Entebbe (Ouganda).

J. Département de la sûreté et de la sécurité

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Crédits approuvés	Dépenses	Postes approuvés	Nombre moyen de postes occupés
4 379,6	4 237,1	18	16

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1 Application par les missions de maintien de la paix de la totalité (100 %) des recommandations formulées par le Département de la sûreté et de la sécurité sur la base des normes, principes, prescriptions, directives, plans et procédures applicables en matière de sécurité et à l'issue des études de gestion sur la sécurité

Objectif non atteint. Le taux d'application a été de 77 %.

22 % des recommandations sont en cours d'application. Le reste (1 %) est devenu caduc en raison de la réduction d'effectifs ou de la liquidation de certaines missions.

Sur le total de 259 recommandations en matière de sécurité formulées dans les rapports établis à l'issue de visites d'assistance aux missions en matière de gestion de la sécurité, 199 ont été entièrement appliquées. Les 58 autres sont encore en cours de mise en œuvre et devraient être entièrement appliquées d'ici à juin 2011.

1.2 Déploiement sous 72 heures de la totalité (100 %) du personnel de la réserve de crise du Siège

Objectif non atteint. Le déploiement sous 72 heures de la totalité du personnel de la réserve de crise du Siège n'a pas été possible à cause de formalités administratives et/ou de la durée de la procédure pour l'obtention de visas.

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Nombre moyen de postes occupés	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	13	11	13,5
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5	5	1,7

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	2 771,4	2 733,5	37,9	1,4
II. Autres objets de dépense				
Voyages	986,9	959,2	27,7	2,8
Installations et infrastructures	9,0	3,7	5,3	58,9
Communications	25,2	19,6	5,6	22,2
Informatique	63,6	51,1	12,5	19,7
Fournitures, services et matériel divers	523,5	470,0	53,5	10,2
Total partiel (II)	1 608,2	1 503,6	104,6	6,5
Total brut (I et II)	4 379,6	4 237,1	142,5	3,3

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	37,9	1,4 %

85. Le solde inutilisé est dû à la vacance de postes approuvée dans la catégorie des administrateurs, dont il est résulté des économies en termes de salaires, partiellement annulées par un dépassement des prévisions pour les dépenses communes de personnel, telles que les indemnités pour frais d'études, les allocations-logement et les frais liés au recrutement (prime d'affectation, voyages pour se rendre au lieu d'affectation, déménagement).

	Écart	
Voyages	27,7	2,8 %

86. L'économie réalisée est due au fait que les missions n'ont pas demandé l'organisation de stages de formation à la direction des missions pendant la période considérée; les frais de voyage des formateurs ont donc été moins élevés que prévu. Dans l'ensemble, le Département de la sûreté et de la sécurité a modifié ses priorités en matière d'activités de formation pour faire face à des besoins imprévus

d'assistance en matière de sécurité et de gestion du stress à la suite du tremblement de terre de janvier 2010 en Haïti, ainsi qu'à un accroissement de la menace stratégique et opérationnelle pesant sur certaines missions de maintien de la paix (MONUC, FINUL et MINUS). En conséquence, les programmes de formation sur le terrain dans les domaines suivants n'ont pas été entièrement menés à bien et ont été reportés : sûreté et sécurité, soutien aux missions, maniement des armes à feu, des armes moins létales et des explosifs.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	5,3	58,9 %

87. L'économie réalisée est due aux vacances de postes pendant la période considérée. Les dépenses reflètent l'utilisation effective de fournitures de bureau par le personnel existant.

	<i>Écart</i>	
Communications	5,6	22,2 %

88. L'économie réalisée est due aux vacances de postes pendant la période considérée. Les dépenses reflètent l'utilisation effective du téléphone et des moyens mobiles de communication par le personnel existant.

	<i>Écart</i>	
Informatique	12,5	19,7 %

89. L'économie réalisée est due aux vacances de postes pendant la période considérée. Les dépenses reflètent l'utilisation effective par le personnel existant des services d'infrastructure dans le domaine de la technologie de l'information et des communications et l'accord de services passé avec le Bureau des technologies de l'information et des communications. L'économie est annulée en partie par l'acquisition de matériel informatique.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	53,5	10,2 %

90. L'économie au titre du matériel de formation est due à l'annulation et au report d'activités de formation prévues, liés à la décision de déployer du personnel à la MINUSTAH à la suite du tremblement de terre de janvier 2010 en Haïti. Elle a été annulée en partie par le coût plus élevé que prévu des fournitures et du matériel nécessaires à la préparation de stages de formation à la protection rapprochée. Bien que tous ces stages n'aient pas eu lieu comme prévu dans le cadre budgétaire, les fournitures et matériels ont été achetés dans leur totalité afin d'éviter les obstacles et les dépenses connexes pouvant résulter des processus d'obtention de licences et de permis d'utilisation d'articles soumis à des restrictions » comme les armes à feu et les munitions.

K. Bureau des technologies de l'information et des communications

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
17 261,1	18 410,1	12	9

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1 Mise en place dans les missions de systèmes informatiques accessibles à 20 % des utilisateurs potentiels

Objectif non atteint. Bien que les systèmes de gestion intégrée n'aient pas été mis en place comme prévu pour le carburant et les rations, le portail de l'information, la gestion des contenus et la gestion de la relation client, leur achat, leur mise au point et leur mise en service nécessitant plus de temps, en revanche, le progiciel de gestion intégrée des portefeuilles (anciennement connu sous le nom de Clarity project), qui comprend les modules de gestion des applications du système de gestion intégrée des portefeuilles, a été mis en service à la Base de soutien logistique des Nations Unies et a été à la disposition des personnes autorisées à l'utiliser dans toutes les opérations sur le terrain.

Des explications supplémentaires sur les produits exécutés figurent dans l'additif au présent rapport (A/65/610/Add.1).

Le Bureau des technologies de l'information et des communications a assuré l'accès du personnel des missions de maintien de la paix aux systèmes existants, à savoir l'intranet (iSeek), le Système de diffusion électronique des documents (Sédoc), Galaxy, le Système électronique d'évaluation et de notation des fonctionnaires (e-PAS) et le Système intégré de gestion (SIG).

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	10	8	22,5
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	1	58,3

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	1 815,6	1 518,8	296,8	16,3
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 666,9	1 711,5	(44,6)	(2,7)
Voyages	674,2	686,5	(12,3)	(1,8)
Installations et infrastructures	11,0	342,5	(331,5)	(3 013,6)
Communications	32,6	32,6	–	–
Informatique	13 026,1	14 088,1	(1 062,0)	(8,2)
Fournitures, services et matériel divers	34,7	30,1	4,6	13,3
Total partiel (II)	15 445,5	16 891,3	(1 445,8)	(9,4)
Total brut (I et II)	17 261,1	18 410,1	(1 149,0)	(6,7)

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	296,8	16,3 %

91. Le solde inutilisé s'explique par des taux moyens de vacance de postes supérieurs aux prévisions pendant la période considérée (22,5 % pour la catégorie des administrateurs et 53,8 % pour la catégorie des services généraux). L'économie réalisée a été annulée en partie par les traitements et les heures supplémentaires du personnel d'appui voyageant avec le Secrétaire général ainsi que d'autres dépenses de personnel, inscrites par erreur au compte d'appui.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(44,6)	(2,7 %)

92. Le dépassement de crédits s'explique par des dépenses non prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour le poste de chef d'équipe du projet d'étude de la structure informatique et du projet du répertoire général de services, imputé par erreur au compte d'appui. Il a été compensé par un taux de vacance plus élevé que prévu des postes de temporaire liés au projet de gestion des états du matériel appartenant aux contingents au moyen du progiciel de gestion de la relation client et à la mise en service du système de gestion intégrée des carburants.

	Écart	
Voyages	(12,3)	(1,8 %)

93. Des économies ont été réalisées, résultant : a) du nombre moins élevé que prévu de visites rendues à la MINUL et à l'ONUCI pour mener des analyses techniques et du report de la mise en service du progiciel de gestion de la relation client pour le projet de gestion des états du matériel appartenant aux contingents, à 2010/11 pour la FINUL et l'ONUCI et à 2011/12 pour les autres missions dotées de matériel appartenant aux contingents, en raison de la réorganisation des priorités du coordonnateur de projets, au Siège; b) de visites moins nombreuses que prévu des installations, en raison du report à 2010/11 de la mise en service échelonnée du progiciel de gestion de la relation client pour la facturation des télécommunications des missions; c) du report des visites des installations en attendant que soit achevée la mise au point d'un progiciel de gestion des contenus; et d) du fait que les missions d'évaluation et les visites d'inspection avant déploiement pour la MONUC, la MINUAD, la MINUS, la MINUL et l'ONUCI n'ont pas été effectuées, la mise au point des progiciels de gestion de la relation client et de gestion des contenus pour les missions n'étant pas achevée.

94. Ces économies ont été annulées par des frais de voyage non prévus liés : a) à la mise en service du système de gestion intégrée du portefeuille des projets (autrefois connu sous le nom de Clarity project) et de son hébergement à la Base de soutien logistique des Nations Unies, et de la participation de coordonnateurs informatiques de la MINURCAT, de la MINURSO, de la MINUSTAH, de la MONUC, de l'ONUCI, de la MINUAD, de l'UNFICYP, de la FINUL, de la MINUT et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à des ateliers de formation sur l'outil de gestion de projets, imputée par erreur au compte d'appui; b) à des visites dans les missions pour l'étude de la structure informatique; c) à la visite rendue par le Directeur général de l'informatique à la MINUSTAH à la suite du tremblement de terre qui a eu lieu à Haïti en janvier 2010, et à sa participation aux séminaires du Groupe de coordination de la gestion informatique sur la stratégie et les activités de coordination informatiques de l'Organisation, qui se sont tenus en janvier 2010, à Lausanne (Suisse), et en juin 2010, à New York, à l'intention des chefs des services informatiques du Secrétariat; d) à la participation à la réunion des chefs des services de gestion des ressources humaines, tenue en avril 2010 à Bangkok, d'un fonctionnaire chargé de présenter la proposition du Bureau des technologies de l'information et des communications visant à simplifier l'organisation des services informatiques et à renforcer la planification, l'efficacité et la productivité du personnel des services informatiques, et de recueillir les réactions à cette proposition; et e) aux voyages au titre du centre informatique secondaire approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/269, qui n'avait pas été prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(331,5)	(3 013,6 %)

95. Le dépassement des crédits est dû aux dépenses au titre de l'installation du centre informatique secondaire, approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/269, qui n'avaient pas été prévues dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(1 062,0)	(8,2 %)

96. Le dépassement de crédits s'explique par : a) les dépenses au titre des services contractuels et du matériel informatique nécessaire à l'installation du centre informatique secondaire, approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/269, qui n'avaient pas été prévues dans le budget; b) l'achat du logiciel de gestion des carburants et du matériel d'essai correspondant, initialement prévu au budget 2008/09 et pour lequel des crédits n'avaient pas été prévus dans le budget 2009/10 en raison de la date de soumission du projet de budget; c) les serveurs, le matériel de stockage et d'infrastructure de base ainsi que le personnel contractuel requis pour prendre en charge les progiciels de gestion intégrés qui sont ou seront hébergés à la Base de soutien logistique des Nations Unies; d) les services contractuels nécessaires à la mise en service et à l'hébergement du système de gestion intégrée des portefeuilles à la Base de soutien logistique des Nations Unies, et la configuration de la gestion du portefeuille des applications, qui n'avaient pas été prévus dans le budget; e) les voyages du personnel contractuel au titre de la formation relative au système de gestion intégrée des portefeuilles, organisée à la Base de soutien logistique des Nations Unies; f) le prix d'achat supérieur aux prévisions du système général de contrôle d'identité, le choix s'étant porté sur un fournisseur privé; et g) le personnel contractuel requis pour la mise en service à la Base de soutien logistique des Nations Unies et à la FINUL d'un progiciel supplémentaire de gestion de la relation client pour gérer les demandes d'assistance informatique des utilisateurs dans les missions.

97. Le dépassement a été compensé par : a) l'annulation de l'achat et de la mise au point de l'application du progiciel de gestion des contenus devant servir à centraliser les rapports relatifs au maintien de la paix, dans le cadre du projet d'informatisation des rapports de missions, pour faire fond sur l'application utilisée actuellement pour l'établissement des rapports d'activité des missions; b) le report de la mise en service du progiciel de gestion des contenus pour le projet de centralisation des politiques et directives relatives aux missions de maintien de la paix du fait du délai supplémentaire requis pour sa mise au point; c) l'achat de logiciels imputé par erreur sur un autre budget et le report de la mise en service du progiciel de gestion de la relation client pour le projet de gestion des états du matériel appartenant aux contingents du fait du délai supplémentaire requis pour adapter le logiciel; d) le report de la configuration et de l'adaptation du portail d'information intégré du fait du délai supplémentaire requis pour la mise au point du prototype et la mise en place de l'infrastructure du réseau à la Base de soutien logistique des Nations Unies; e) le délai supplémentaire pour l'achat des systèmes de gestion des rations et de contrôle des aliments; et f) le report de la mise au point et de la mise en service du système mondial de relais pour les questions de sécurité.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	4,6	(13,3 %)

98. Les économies réalisées s'expliquent par le report des activités de formation prévues, du fait des retards pris dans l'exécution des projets informatiques.

III. Activités du Service intégré de formation

Activités de formation de base en 2009/10

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Période</i>
Programme de préparation des hauts responsables avant leur entrée en fonction	Siège	Juillet 2009
Cours pilote sur les outils didactiques spécialisés à l'intention d'experts militaires en mission	Chili	Juillet 2009
Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources	Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	Juillet 2009
Validation de la formation à l'intention des experts en mission	Chili	Octobre 2009
Validation des stages de préparation avant déploiement sur le terrain à l'intention des contingents	Nigéria	Octobre 2009
Formation des formateurs à l'intention du personnel militaire	Indonésie	Octobre 2009
Validation de la formation à l'intention des membres de la Police des Nations Unies	Allemagne	Octobre 2009
Atelier sur le développement des capacités	Ouganda	Novembre 2009
Cours de formation des formateurs à l'intention du personnel militaire	Argentine	Novembre 2009
Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources	Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	Novembre 2009
Formation des formateurs à l'intention des membres de la Police des Nations Unies	Australie	Novembre 2009
Validation des stages de préparation avant déploiement sur le terrain à l'intention des contingents	Brésil	Décembre 2009
Stage de formation à la direction des missions à l'intention du personnel des Nations Unies	Malaisie	Janvier 2010
Atelier conjoint OTAN/ONU	Belgique	Février 2010
Stage de formation à la direction des missions à l'intention du personnel de l'Union africaine	Cameroun	Avril 2010
Atelier du Centre intégré de formation du personnel des missions	Base de soutien logistique des Nations Unies (Entebbe)	Avril 2010
Formation des formateurs sur la formation et l'évaluation à l'intention des formateurs sur le terrain	Base de soutien logistique des Nations Unies (Entebbe)	Avril 2010
Validation de la formation à l'intention des observateurs militaires des Nations Unies	Croatie	Mai 2010

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Période</i>
Stage de formation à la direction des missions à l'intention du personnel des Nations Unies	Finlande	Juin 2010
Validation de la formation à l'intention des observateurs militaires des Nations Unies	Grèce	Juin 2010
Validation de la formation à l'intention des observateurs militaires des Nations Unies	Turquie	Juin 2010
Validation de la formation à l'intention des observateurs militaires des Nations Unies	Suisse	Juin 2010
Validation de la formation à l'intention des observateurs militaires des Nations Unies	Allemagne	Juin 2010
Validation de la formation à l'intention des observateurs militaires des Nations Unies	Autriche	Juin 2010
Séminaire sur un nouvel horizon	Brésil	Juin 2010
Formation préalable au déploiement à l'intention du personnel civil	Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	Année 2009/10
Conférences et exposés faits à l'occasion de cours ou de séminaires de formation au maintien de la paix	Multiplés	Année 2009/10
Formation des membres du personnel du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions aux activités d'appui	Multiplés	Année 2009/10

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

99. Il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Décide d'ouvrir et de mettre en recouvrement un crédit supplémentaire de 24 444 900 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010;

b) Se prononce sur l'affectation des recettes diverses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, qui s'élèvent à 6 048 000 dollars et correspondent aux intérêts créditeurs (2 161 000 dollars), aux autres recettes/recettes accessoires (1 359 000 dollars) et aux engagements d'exercices antérieurs qui ont été annulés (2 528 000 dollars).